

2015

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Préambule



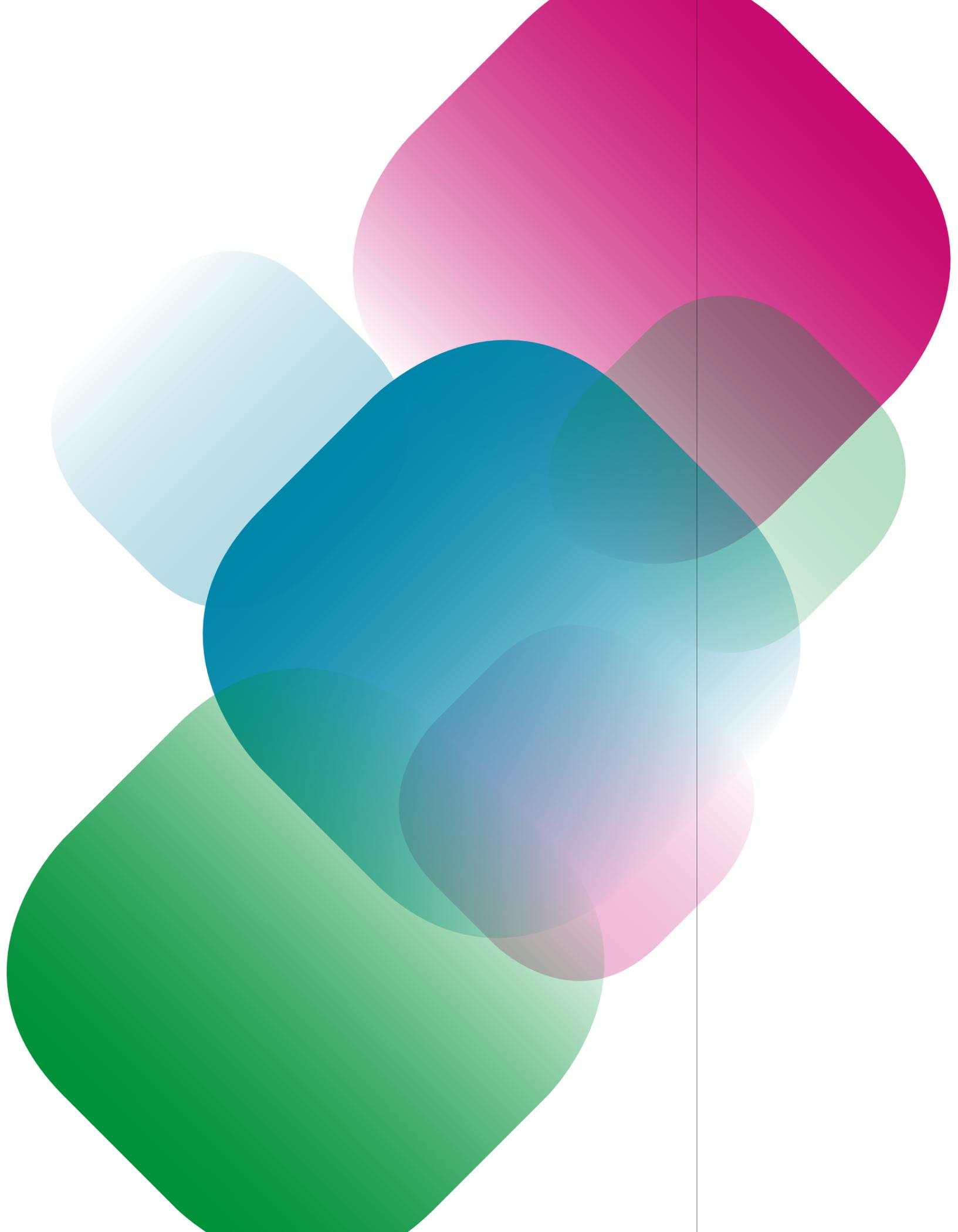
Dans un contexte marqué par les bouleversements que connaissent l'environnement, l'économie et la société, mais aussi les attentats qui ont visé le cœur des valeurs républicaines, j'ai la conviction que les collectivités locales, départementales et régionales ont un rôle majeur à jouer pour garantir la qualité de vie à nos citoyens.

La loi NOTRe, après les redécoupages cantonaux et régionaux, clarifie l'organisation territoriale en attribuant aux nouvelles grandes régions la compétence de développement économique, de formation et d'emploi, mais le tourisme, la culture et le sport restent des compétences partagées à tous les niveaux. Les EPCI ont été confortés dans leurs missions de proximité avec un relèvement du seuil de population à 15 000 habitants. Ainsi, la communauté de communes du Val de Moder rejoindra la future communauté d'agglomération de Haguenau, imitée par celles de Brumath et de Bischwiller... Et plus, si affinités.

Ces mutations débouchent sur un inévitable changement de statuts de l'ADEAN : elles soulèvent les questions de la coordination avec les schémas de cohérence territoriale et de la mise en place d'un nouveau conseil de développement, obligatoire dorénavant dans les EPCI de plus de 20 000 habitants.

2015 fut une année de transition mais le bilan n'en est pas pour autant négligeable. Vous découvrirez dans ce rapport d'activité 2015 les importantes avancées dans le cadre du plan climat, ainsi que les initiatives économiques et touristiques qui font de l'Alsace du Nord un territoire qui ne demande qu'à valoriser ses atouts !

*Frédéric Reiss
Député
Président du Pays d'Alsace du Nord*



sommaire

L'Alsace du Nord : état des lieux et perspectives

Le Pays d'Alsace du Nord dans un monde qui bouge!	7
L'Alsace du Nord, un territoire en mouvement	8
Attractivité et développement, fers de lance des actions de l'Adéan	13

Les actions 2015

Plan climat	14
L'Alsace du Nord, « territoire à énergie positive pour la croissance verte » !	15
Les actions dans le domaine du bâtiment, une priorité du plan climat	17
Informier et sensibiliser les entreprises et les habitants sur la mobilité	19
Développer les énergies renouvelables en Alsace du Nord	20
Tourisme	22
Zoom sur le tourisme en Alsace	23
L'Alsace du Nord : un panel d'atouts, mais une image à consolider	24
Actions communes 2015	25
movelo Alsace	28
Mise en œuvre de la stratégie de développement touristique de l'Alsace du Nord	30
Economie - emploi / formation	32
Club d'entreprises d'Alsace du Nord	33
Quinq & Sens	36
Fonds de revitalisation	37

Le fonctionnement de l'Adéan et les partenariats

Le périmètre et les missions	39
Le fonctionnement	40
L'Adéan et ses partenaires	42
La communication	42

Revue de presse

Sélection d'articles	44
----------------------	----

L'Alsace du Nord: état des lieux et perspectives

Le Pays d'Alsace du Nord dans un monde qui bouge !

L'Alsace du Nord, un territoire en mouvement

Attractivité et développement,
fers de lance des actions de l'Adéan

Au 1^{er} janvier 2015,
on dénombre
385 Pays / PETR
en France,
couvrant plus
de **80%**
du territoire et
environ **50%**
de la population

Le PETR, un nouvel outil de développement pour les territoires

Descendants « naturels » des Pays, les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) ont été créés par la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles) du 27/01/14 pour porter des projets de développement entre les EPCI à l'échelle de territoires élargis.

Il s'agit d'un cadre d'action et de réflexion dédié permettant de donner de la visibilité aux territoires situés hors métropoles et au regard des nouveaux périmètres régionaux.

Obligatoirement créé sous la forme d'un syndicat mixte fermé, le PETR peut notamment porter un SCoT.

Un conseil de développement, composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs, est également mis en place et une conférence des maires est créée et associée à toutes les étapes du projet de territoire.

Les PETR constituent aujourd'hui un niveau privilégié de partenariat et de contractualisation avec le niveau régional qui facilite la coordination des initiatives des collectivités, de l'Etat et de l'Europe en faveur du développement local.

Le Pays d'Alsace du Nord dans un monde qui bouge !

2015 a été, du fait des différentes lois territoriales*,
l'année de tous les changements pour les collectivités !

Si l'évolution la plus marquante concerne assurément la refonte des régions françaises (loi du 16/01/15) ayant entraîné, pour l'Alsace, l'intégration dans un nouvel ensemble « Alsace - Lorraine - Champagne - Ardenne », l'année 2015 a également vu la mise en œuvre du redécoupage cantonal avec l'installation de nouveaux binômes paritaires. Sans oublier la mise en fonctionnement de l'Eurométropole de Strasbourg, le tout, accompagné d'une redistribution des compétences (et des moyens) entre tous les niveaux de collectivités.

Sur le plan local, des discussions relatives à la création d'une communauté d'agglomération de Haguenau à l'horizon 2017 ont également été engagées et l'année 2015 a permis de voir éclore une commune nouvelle en Alsace du Nord : Val de Moder, issue de la fusion des communes de Pfaffenhoffen, La Walck et Uberach.

Ces multiples recompositions territoriales s'accompagnent aujourd'hui, pour les représentants des collectivités, de nombreux défis :

- (par)faire leur connaissance des nouveaux échelons et de leurs spécificités
- identifier les lieux et le nouveau parcours des décisions publiques
- prendre en compte la réorganisation des services de l'Etat dans les territoires
- répondre au besoin de renforcement de la concertation locale et d'écoute des territoires
- aboutir à de nouveaux modes de contractualisation entre les acteurs publics et privés
- intégrer l'émergence de nouveaux systèmes de réseaux et de plateformes destinés à faire le lien entre les territoires distants

* Loi MAPTAM, loi sur la délimitation des régions, loi NOTRe, loi de redéfinition de la carte intercommunale, loi sur le non-cumul des mandats

L'Alsace du Nord, un territoire en mouvement

Portrait socio-économique

Les données ci-dessous sont issues du Panorama territorial 2015 de l'OREF (observatoire régional emploi-formation) Alsace, réalisé à l'échelle du territoire emploi-formation d'Alsace du Nord, qui comprend les zones d'emploi de Haguenau, Wissembourg et Saverne (à l'exclusion de la zone de Brumath / Basse-Zorn, intégrée dans la zone d'emploi de Strasbourg).

Sauf mention contraire, les données statistiques relèvent des recensements de l'Insee.

Evolution de la population (2006 à 2011)

La population régionale continue de progresser, mais un ralentissement de la croissance est perceptible sur l'ensemble des territoires.

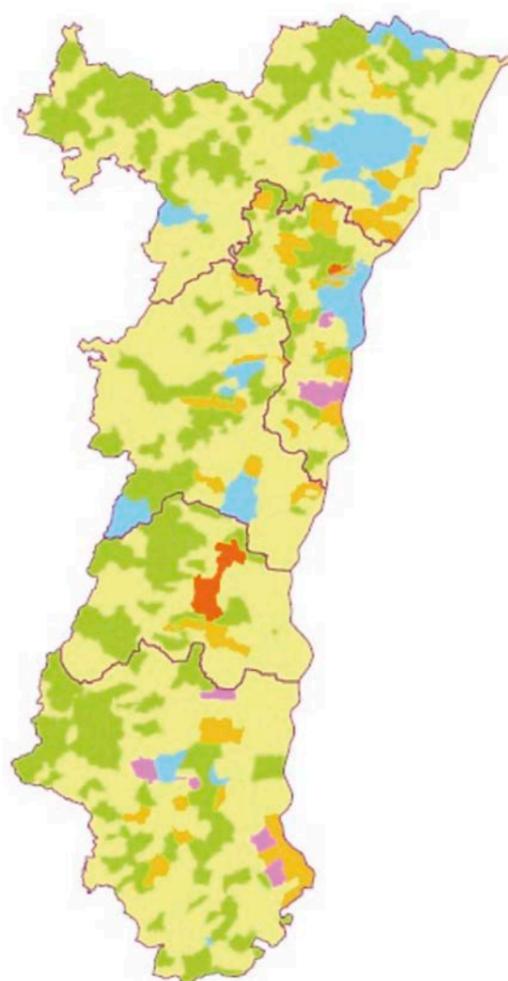
243 571 habitants
(13% de la population régionale)

1 463 km²
(17% de la superficie de l'Alsace)

170 hab./ km²
(225 hab. / km² pour l'Alsace
et 117 hab. / km² pour la France)

Variation de la population en valeur absolue de 2006 à 2011 :

- de -753 à -200
- de -199 à 0
- de 1 à 200
- de 201 à 500
- de 501 à 1 000
- de 1 000 à 1696
- territoire emploi-formation



Caractéristiques des emplois

Répartition géographique des salariés des grands secteurs d'activités

Si la répartition des salariés ne se fait naturellement pas de manière homogène sur l'ensemble du territoire régional, **l'Alsace du Nord conserve sa forte spécificité industrielle**, conséquence de son histoire et de sa situation géographique.

Le territoire se caractérise par une très forte présence d'emplois industriels, d'environ 10 points supérieurs à la moyenne régionale (37,6% contre 28,5% pour l'Alsace).

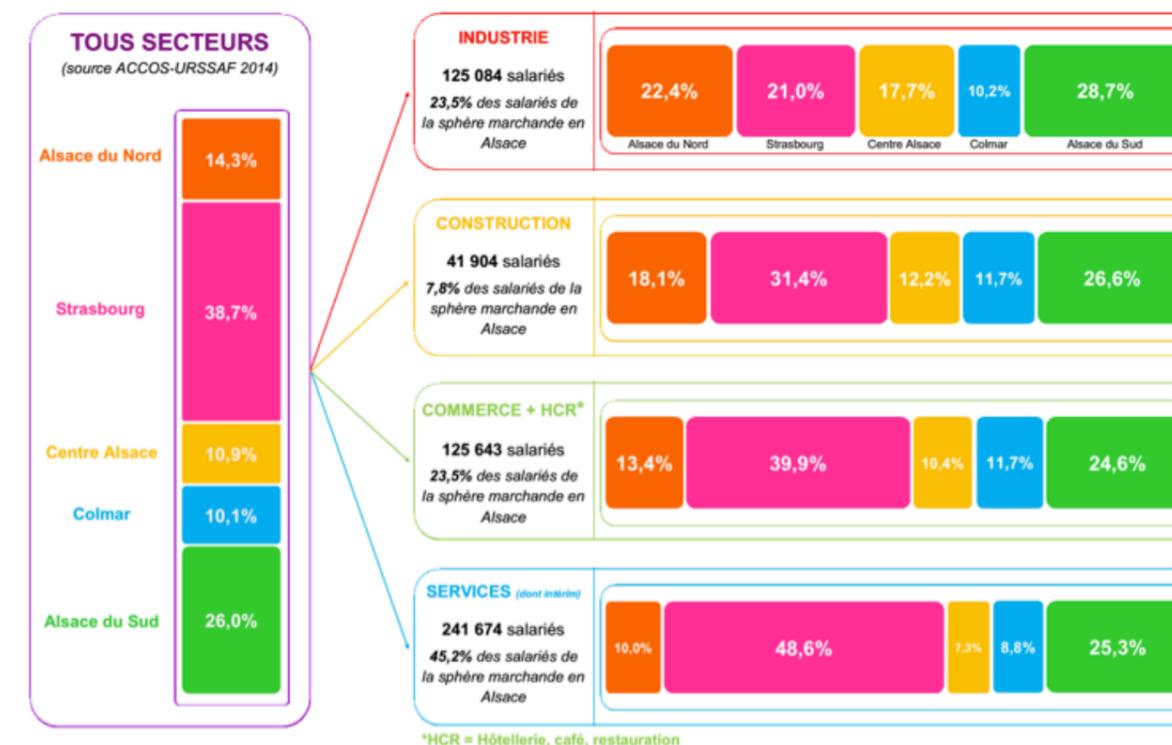
Deux de ses plus grands employeurs industriels pointent ainsi respectivement aux 3^e et 12^e places régionale en terme d'effectifs (Schaeffler France - 2 260 salariés et SEW Usocom - 1 310 salariés).

Sur la période 2009-2014, les plus grandes baisses d'effectifs salariés ont été enregistrées, sur l'ensemble du territoire alsacien, dans le secteur industriel. Néanmoins, ce déclin a fortement varié d'un territoire à l'autre et l'Alsace du Nord, au profil pourtant fortement industriel, est le territoire ayant enregistré la plus faible destruction d'emplois entre 2009 et 2014 (moins de 1%).

En revanche, dans le secteur de la construction, l'Alsace du Nord est le seul territoire ayant affiché des destructions d'emplois année après année depuis 2009.

Dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie-restauration, ainsi que des services, l'Alsace du Nord affiche des effectifs salariés supérieurs aux niveaux d'avant-crise.

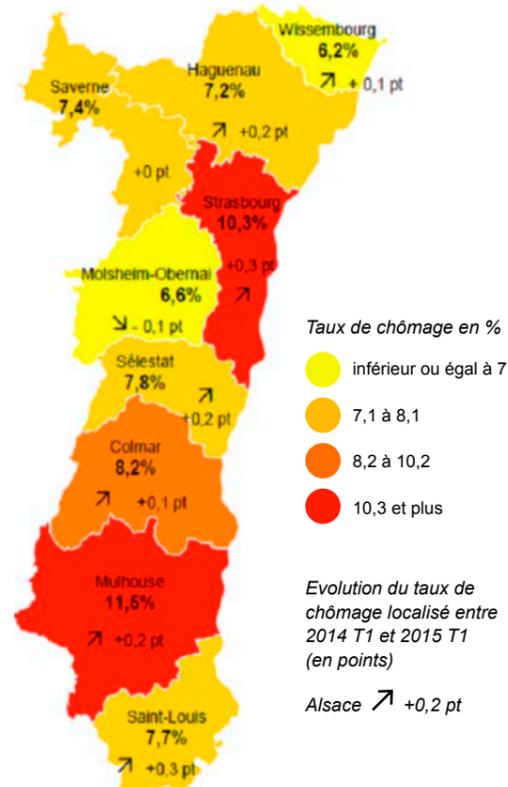
Enfin, le travail frontalier représente toujours un fait majeur pour l'Alsace du Nord : **plus de 16 000 résidents du territoire franchissent ainsi quotidiennement la frontière allemande pour y exercer une activité**, majoritairement dans l'industrie des transports, la fabrication de machines et la métallurgie.



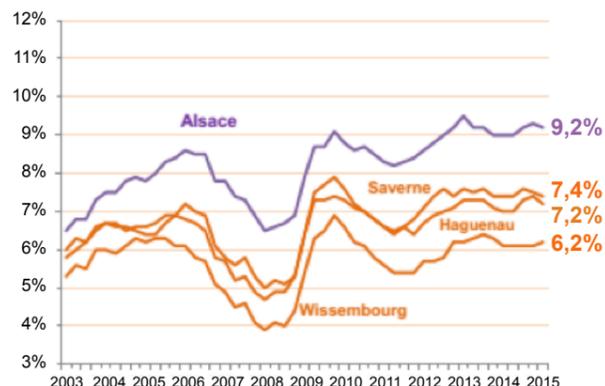
Caractéristiques du marché du travail

Taux de chômage par zones d'emplois (1^{er} trim. 2015)

La zone d'emploi de Wissembourg reste l'une des zones d'emplois les moins touchées par le chômage en France.



Evolution du taux de chômage par zones d'emplois (1^{er} trim. 2003 - 1^{er} trim. 2015)

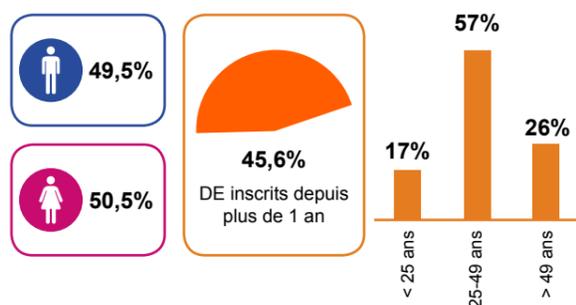


Evolution annuelle du nombre de demandeurs d'emplois en Alsace du Nord (en %)

Le territoire d'Alsace du Nord regroupe 17,2% des résidents alsaciens, pour 14,5% des demandeurs d'emplois de la région.

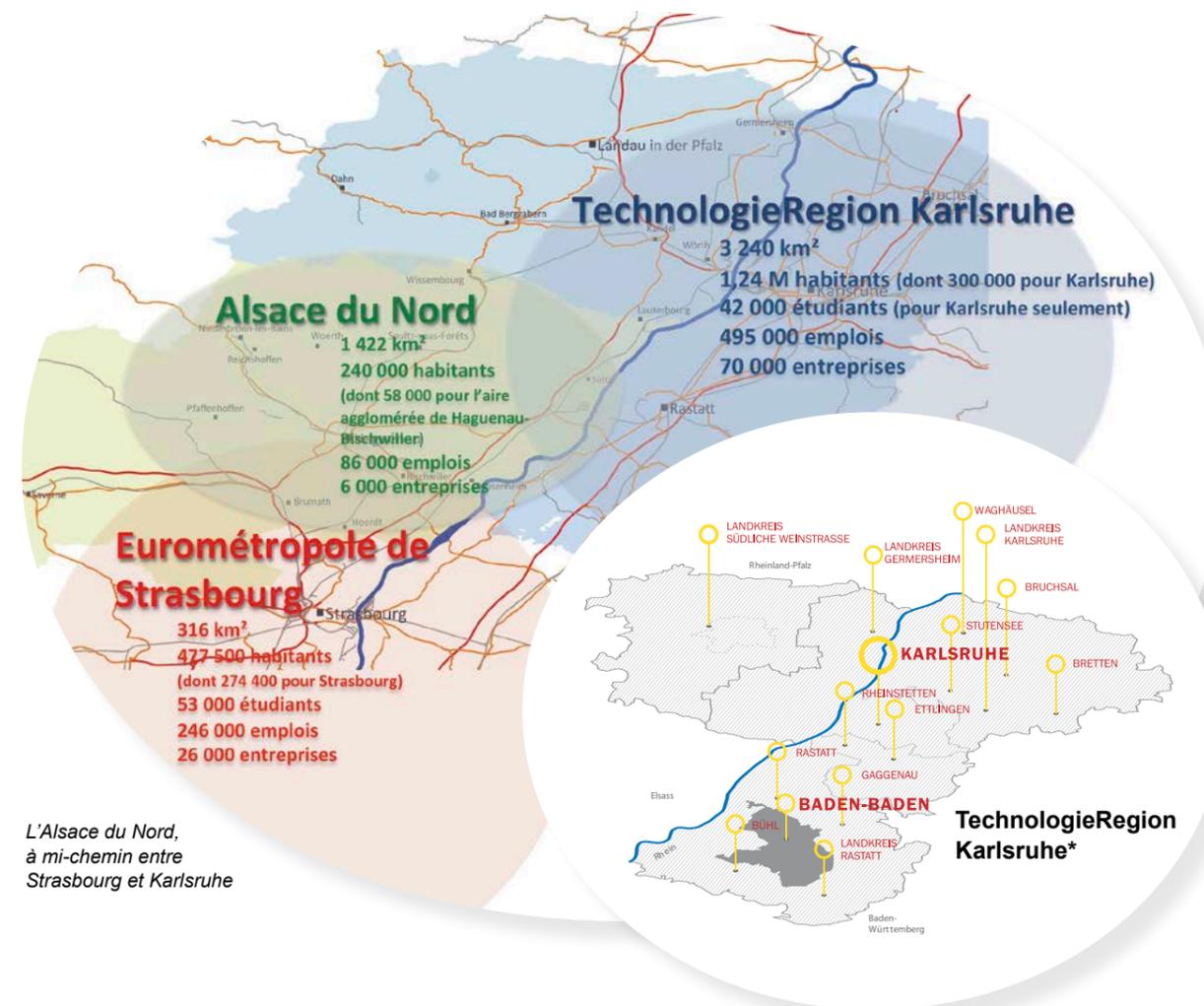
Depuis 2009, le nombre de demandeurs d'emplois a continué d'augmenter sur tous les territoires, mais dans des proportions moindres. C'est la part des demandeurs d'emplois de longue durée (plus d'un an) qui a le plus augmenté, conséquence de l'absence (ou de la faiblesse) de créations nettes d'emplois depuis 2008 : en Alsace du Nord, celle-ci s'établit à presque 46%.

21 130 demandeurs d'emploi cat ABC
(soit 14,5% des DE d'Alsace)



Le transfrontalier : de nouvelles opportunités de développement ?

Intégrée au 1^{er} janvier 2016 dans une nouvelle grande région située à la frontière de 4 pays (Allemagne, Suisse, Belgique et Luxembourg), l'Alsace du Nord entend tirer profit de sa position privilégiée, entre les 2 métropoles régionales de Strasbourg et de Karlsruhe.



* La TechnologieRegion Karlsruhe est une structure de coopération entre 11 villes, 4 Landkreis (Südlicher Weinstrasse, Gernersheim, Karlsruhe et Rastatt) et le Mittlerer Oberrhein Regionalverband (structure régionale de planification). Regroupant de nombreux réseaux (exécutifs politiques, dirigeants, chercheurs...), c'est un formidable outil d'aide à la décision politique dans les domaines économique, culturel et scientifique.

Si des liens privilégiés ont été développés de longue date entre l'Alsace du Nord et la région de Karlsruhe, à travers notamment les instances de coopérations transfrontalières telles que l'Eurodistrict Pamina, les défis socio-économiques actuels auxquels sont confrontés les deux territoires, ainsi que l'importance, côté français, du processus de métropolisation, incitent aujourd'hui les acteurs à explorer de nouveaux potentiels de développement.

Croiser les regards respectifs portés sur ces territoires voisins, identifier des complémentarités, donner un coup d'accélérateur aux projets transfrontaliers... tels étaient les objectifs de la « **Matinée du SCoTAN** », qui a réuni, à l'initiative des instances du syndicat mixte, plus d'une centaine d'élus et d'acteurs de l'aménagement du territoire d'Alsace du Nord pour échanger sur ces questions.

Raccordement ferroviaire entre l'Alsace du Nord et le tram-train de Karlsruhe, maîtrise des langues voisines, valorisation de l'apprentissage transfrontalier, prise en compte des modes de vie des générations nouvelles, développement des coopérations entre acteurs économiques, réciprocité des échanges touristiques et culturels... autant de sujets cruciaux qui ont animé les riches débats de cette matinée de travail !



Tables-rondes de la « **Matinée du SCoTAN** » le 17/10/15 à Walbourg

Attractivité et développement, fers de lance des actions de l'Adéan

Le contexte institutionnel particulièrement mouvant, marqué notamment par l'accroissement progressif de la taille des intercommunalités, la future mise en place de la grande région ou encore la possible mise en place de pôles territoriaux (PETR), a incité les élus de l'Adéan à engager un débat sur l'action qu'ils souhaitaient mener à l'échelle de l'Alsace du Nord.

Un 2nd temps d'échanges, destiné aux élus des communautés de communes, aux membres du conseil de développement, ainsi qu'aux partenaires techniques de l'Adéan, s'est ainsi tenu le 7/11/15 sur la thématique de l'« **Attractivité et du développement de l'Alsace du Nord** ».



Séminaire de l'Adéan à Haguenau



Attractivité et développement des territoires : retours d'expériences

3 intervenants de Pays sont successivement venus apporter leurs témoignages et ainsi enrichir les débats de cette matinée de travail :

- Tania Rizet, directrice du PETR du Pays Charolais-Brionnais (Sud Bourgogne)
- Hervé Bertrand, président du PETR du Pays du Lunévillois
- Michel Baroux, président du conseil de développement du PETR du Sud de l'Aisne (sud de la Picardie)

De nombreux sujets ont été abordés :

démarche « offensive » de marketing territorial, valorisation du potentiel économique et des services aux habitants, engagement dans des démarches de labellisation (Pays d'Art et d'Histoire, patrimoine mondial de l'UNESCO), création d'une Maison du Tourisme à l'échelle du Pays et développement d'actions corollaires, mobilisation des fonds européens LEADER, rapprochement des structures SCoT et Pays, implication citoyenne aux enjeux de territoire grâce au conseil de développement... autant de pistes de travail qui ont été discutées et débattues par l'assemblée et qui pourraient faire l'objet d'une mobilisation de l'Adéan en 2016 !

Les actions menées en 2015

Plan climat d'Alsace du Nord

L'Alsace du Nord, « territoire à énergie positive
pour la croissance verte » !

Les actions dans le domaine du bâtiment,
une priorité du plan climat

Informier et sensibiliser les entreprises et
les habitants sur la mobilité

Développer les énergies renouvelables
en Alsace du Nord

« Le climat change, nous aussi !
Il n'y a pas de petits gestes
si nous sommes 240 000 à les faire. »



Soutenus par la Région Alsace et l'Ademe,
les plans climat énergie territoriaux (PCET)
visent à **développer, à l'échelle des Pays,
un plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet
de serre (GES) produits sur le territoire (« facteur 4 »).**

Le plan climat « volontaire »* d'Alsace du Nord a démarré en 2009
et l'année 2015 a permis à l'Adéan de poursuivre son engagement
dans une **3^e phase de 3 ans (2015-2017).**

L'Alsace du Nord, « territoire à énergie positive pour la croissance verte » !

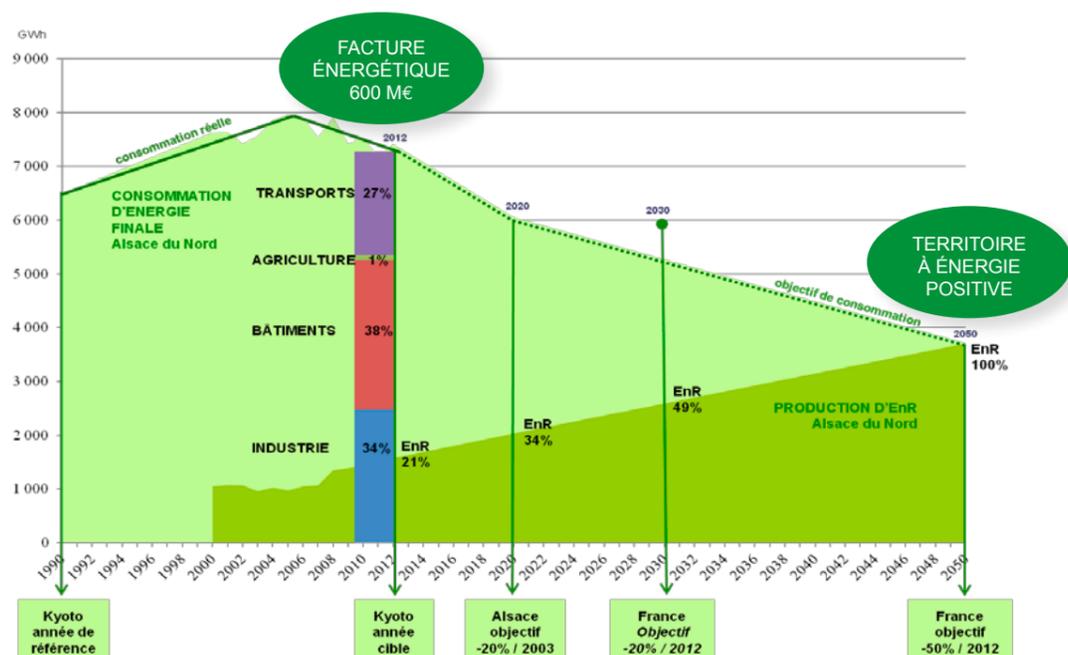
Fin 2014, l'Adéan a candidaté à l'appel à projet national lancé par le ministère de l'écologie,
du développement durable et de l'énergie, visant à soutenir les **territoires engagés dans
une démarche d'excellence en faveur de la transition énergétique et écologique.**

**Le projet « L'Alsace du Nord, vers un territoire à énergie positive », porté par l'Adéan
a été retenu, début 2015, parmi les 212 lauréats au niveau national et ainsi pu bénéficier
d'un soutien financier de 500 000 € pour la réalisation de ses projets.**



Mettre en place un plan climat
sur le territoire, c'est anticiper
les changements à venir pour maîtriser
les coûts de l'énergie,
endiguer la précarité énergétique,
préserver la santé des habitants
et leur qualité de vie et surtout,
développer l'économie locale
(« croissance verte »).

* Par opposition aux plans climat « obligatoires »,
pour les collectivités de + 50 000 habitants.



600 millions d'€

c'est le coût de la facture énergétique globale du territoire (données 2012)

Un coût dont l'économie du territoire ne profite pas...

l'objectif est de transformer une partie de cette facture en valeur ajoutée locale, tout en éloignant le risque de précarité énergétique logement / mobilité des ménages, en développant l'indépendance énergétique et en réduisant très fortement l'impact carbone de l'Alsace du Nord.

Le projet global porté par l'Adéan prévoit 5 axes d'intervention :

- **le bâti** : travaux d'économies d'énergie dans les bâtiments, avec création d'emplois locaux à la clé
- **la mobilité** : transfert des déplacements en voiture individuelle vers les transports en commun, les « modes actifs » (marche et vélo) et le covoiturage
- **les énergies renouvelables** : développement des productions locales et des emplois locaux induits
- **l'aménagement du territoire**, en lien avec la réduction des besoins énergétiques (déplacements et bâti)
- **l'économie locale**, de manière transversale (en lien avec le bâti, les EnR, les circuits de proximité alimentaires, le tourisme, la diminution des déchets ultimes)

Les actions TEPCV au bénéfice des collectivités d'Alsace du Nord

L'Adéan a souhaité que les fonds TEPCV attribués par l'Etat puissent bénéficier en 1^{er} lieu aux collectivités du territoire, en ciblant 4 domaines d'intervention :

- la rénovation BBC de bâtiments publics
- la réalisation d'itinéraires cyclables
- l'aménagement durable d'un village mené en concertation
- la réalisation d'une étude - action dans le domaine de la mobilité en Alsace du Nord, portée par l'Adéan

37 projets sont ainsi remontés des collectivités suite aux appels à projets lancés par l'Adéan et 15 d'entre eux ont été retenus par la commission de sélection :

- **9 projets d'itinéraires cyclables, soit 13,5 km d'itinéraires réalisés**
- **5 projets de rénovation BBC, soit 2 652 m² de surface chauffée**
- **le réaménagement durable du village de Seebach**

Les actions dans le domaine du bâtiment, une priorité du plan climat !



La plateforme locale de rénovation énergétique : un nouveau service public de proximité en faveur de la rénovation énergétique des logements

Faisant suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé par l'ADEME et la Région Alsace auprès des collectivités alsaciennes, l'Adéan s'est engagée, au cours du 2^e semestre 2015 dans le **déploiement d'une plateforme de rénovation énergétique à l'échelle de l'Alsace du Nord**.

Portée par l'Adéan, en partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs intervenant sur le champ de l'habitat (CD 67, EIE, Sycoparc, Région, ADEME), la plateforme vise à **développer la rénovation énergétique globale et performante des logements**, en agissant sur 2 volets :

- la formation et la structuration des professionnels du bâtiment
- l'accompagnement financier et technique des particuliers

Grâce à la constitution de groupements d'artisans, capables d'apporter une réponse globale au projet de rénovation BBC, la plateforme permet de délivrer au particulier une véritable offre « clé en main », gages de cohérence, d'efficacité, de simplicité et de coûts maîtrisés.

Pour les artisans du territoire, la plateforme représente un formidable outil pour accroître leurs compétences, mais surtout s'ouvrir à de nouveaux marchés et ainsi augmenter leur chiffre d'affaires.

L'année 2015 a ainsi permis le démarrage de cet ambitieux projet et, le 1^{er} bilan établi après 6 mois de fonctionnement, a clairement permis de **valider les potentiels et l'intérêt des artisans et des propriétaires à cette démarche**.

Afin d'en accompagner le déploiement, un animateur dédié viendra renforcer l'équipe de l'Adéan à compter de 2016.

Potentiels de rénovation énergétique en Alsace du Nord

- Du côté des propriétaires :

110 000 logements (individuels et collectifs) en Alsace du Nord, dont 35 000 maisons individuelles construites avant 1975 (maisons pas ou peu isolées)

Objectif à terme :

rénover 800 maisons BBC / an (50% du parc < 1975 sur 20 ans, pour atteindre le « facteur 4 » du plan climat)

- et des entreprises du bâtiment :

1 000 entreprises du bâtiment, soit 3 000 emplois

Objectif à terme :

32 millions d'€/ an de travaux

Objectifs :

800

maisons BBC/an

1 000

entreprises du bâtiment



Un 2^e EIE en Alsace du Nord

Après la vacance, depuis 2012, du poste de conseiller EIE Nord Alsace et l'engagement de (longues) discussions visant au redéploiement du service, l'année 2015 a finalement permis d'aboutir à un **accord de mutualisation entre les différentes collectivités d'Alsace du Nord**.

Le 2^e EIE a donc été remis en service à compter de septembre 2015 pour appuyer les actions d'accueil, d'information et de

conseil aux particuliers dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. **Le portage du poste a à nouveau été confié à la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, pour le compte de 9 communautés d'Alsace du Nord** (hors communautés de communes de Haguenau, disposant déjà d'1 EIE et Plaine du Rhin, qui n'a pas souhaité adhérer au dispositif).



Du côté des collectivités, pérennisation des 2 postes de CEP

Le « conseil en énergie partagé » (CEP) est un service spécifique, soutenu par l'Adéan, qui permet, **pour les petites et moyennes collectivités, de partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé**.

Le 1^{er} CEP, mis en place en 2013 à l'échelle de 3 communautés de communes et porté par l'Adéan, a été marqué, au courant de l'année, par le départ du conseiller, ayant ainsi entraîné, pour les collectivités adhérentes, une remise à plat du fonctionnement du dispositif. Il a finalement été décidé, au terme des réflexions, de transmettre le portage de cette mission à l'une des communautés de communes adhérentes au dispositif, à savoir celle du Pays rhénan.

Fin 2015, l'Alsace du Nord dispose ainsi de 3 postes dédiés au conseil en énergie des collectivités en fonctionnement :

- 1 CEP à l'échelle des communautés de communes de la région de Brumath et du Pays rhénan
- 1 CEP à l'échelle des communautés de communes Sauer-Pechelbronn et du Pays de Wissembourg (nouveau conseiller en 2015)
- 1 « économiste de flux » porté par la ville de Haguenau (poste créé en 2015)

A noter que l'Alsace du Nord reste le seul territoire hors-agglomération d'Alsace à avoir mis en place un service mutualisé de conseil en énergie partagée pour les collectivités.



Poursuite des animations thermographie

Pour faire suite à la forte demande ayant émané des communes suite à la campagne des « Nuits de la thermographie », organisée au courant de l'hiver 2014 / 2015, 19 animations ont été planifiées en 2015 / 2016.

Afin de pouvoir répondre à toutes les demandes, les animations ont été réparties sur 4 partenaires (EIE Nord Alsace, EIE Haguenau, Alter Alsace Energie et CD 67), tout en veillant à une harmonisation des informations présentées.

Informier et sensibiliser les entreprises et les habitants sur la mobilité

Le transport représente, en Alsace du Nord et en France, le 1^{er} secteur émetteur de GES et sa part reste malheureusement en augmentation croissante du fait d'une demande de mobilité et de transports qui ne cesse de progresser.

Sur cette question d'approche globale et complexe, la pertinence de l'action du plan climat se situe sur les volets de l'information et de la sensibilisation des habitants, ainsi que sur le développement d'aménagements alternatifs à l'usage de la voiture individuelle.

4^e année du défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! »

Avec pour objectif de sensibiliser les entreprises et les salariés à l'écomobilité et faire découvrir le vélo comme moyen de transport pour les trajets domicile-travail, le challenge a été organisé à l'échelle de 9 territoires alsaciens (hors Eurométropole de Strasbourg) du 15 au 28 juin 2015.

A l'instar des éditions précédentes, l'Adéan a relayé cette opération auprès des employeurs publics et privés de son territoire et a également porté, pour la 1^{re} année, un stagiaire mutualisé entre les différents partenaires alsaciens.



Un défi solidaire...

Pour la 1^{re} année, les organisateurs du Défi ont eu l'idée d'établir un parrainage avec une association humanitaire alsacienne, « Cycles et Solidarité ».

Chaque tranche de 20 km parcourus a ainsi permis de mobiliser 1€ soit, au total, **une somme de 6 230 € qui a pu être versée à l'association afin de soutenir l'acheminement et la distribution de vélos vers le Cambodge!**



Résultats 2015

- 114 structures participantes (+34% / 2014) représentant 37 110 salariés, qui ont ainsi été sensibilisés aux enjeux économiques, environnementaux et de sécurité des déplacements domicile-travail.
- 1 645 pédaleurs (+51% / 2014)
- 124 057 km parcourus (+60% / 2014)
- près de 50 tonnes de GES non rejetées par rapport à des trajets équivalents en voiture!

Pour l'Alsace du Nord, 23 structures, représentant 480 « pédaleurs » ont participé à l'opération, avec un total 36 795 km parcourus.

A noter : la ville de Bischwiller et la communauté de communes de la région de Haguenau ont respectivement remporté les 1^{er} et 2^e prix de leur catégorie (organisme de 101 à 400 salariés et structure de plus de 400 salariés).

Le déploiement des aires de covoiturage en Alsace du Nord

Visant à couvrir l'ensemble du département de sites pertinents et clairement identifiés, le plan climat et les SCoT du territoire se sont d'emblée associés à la démarche conduite et placée sous maîtrise d'ouvrage du CD 67.

Aires de covoiturage en Alsace du Nord

Beinheim	Haguenau Bellevue	Niederbronn Sandholz	Seltz
Bernolsheim	Haguenau Taubenhof	Niederlauterbach	Soufflenheim
Biblisheim	Hatten	Niedermodern	Sultz-sous-Forêts
Brumath	Kilstett	Niederroedern	Trimbach
Dieffenbach-les-Woerth	Kutzenhausen	Niedersteinbach	Wingen
Durrenbach	Lampertsloch	Obersteinbach	Wissembourg
Forstheim	Langensoultzbach x2	Pfaffenhoffen	Riedseltz
Froeschwiller	Lauterbourg	Preuschdorf	Woerth
Gamsheim	Laubach	Roeschwoog	
Goersdorf	Lobsann	Rohwiller	A venir : Hœrdt
Gunstett	Merkwiller-Pechelbronn	Rountzenheim	
Haguenau gare	Neubourg (Dauendorf)	Schweighouse/Moder	

Retrouvez les aires de covoiturage sur www.covoiturage67-68.fr

Les déplacements domicile-travail des salariés des grandes entreprises du territoire

Un bilan de la démarche a été fait avec le 2^e groupe d'entreprises accompagné, représentant 6 structures (EPSAN, camp militaire d'Oberhoffen / Moder, SEW Usocome, CORA, Mars, Vossloh Cogifer et Hager) réparties en 8 sites et totalisant 5 400 salariés.

La forte mobilisation nécessaire à la conduite des actions TEPCV et plateforme de rénovation n'ont pas permis d'avancer, en 2015, de manière significative sur cette thématique.

Une rencontre de l'ensemble des référents mobilités et la constitution d'un 3^e groupe d'entreprises seront engagées en 2016.



Développer les énergies renouvelables en Alsace du Nord

Territoire d'innovation et d'expérimentation pour de nombreux acteurs, notamment mis en évidence dans le cadre de PEREN (pôle d'excellence rural énergies nouvelles), l'Alsace du Nord dispose, dans le domaine des énergies renouvelables, de nombreuses ressources.

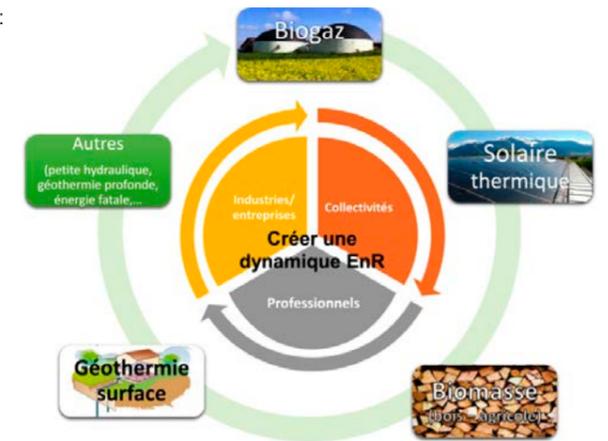
Même si la production d'EnR en Alsace du Nord permet d'afficher l'équivalent de 21% de la consommation d'énergie du territoire, il apparaît que ces bons chiffres sont essentiellement dus à 2 sources d'énergie, l'hydraulique et le bois, aujourd'hui proches de leur potentiel maximal. Hormis les 2 grands projets de géothermie profonde en cours sur le territoire, **la croissance de la production et de la consommation d'EnR en Alsace du Nord reste faible et certaines énergies renouvelables sont aujourd'hui largement sous-exploitées.**

Ce constat partagé entre les instances de l'Adéan et des syndicats mixtes de SCoT (SCoTAN et SCoT BRN), en association avec les différents acteurs techniques agissant sur cette thématique (Région Alsace, Ademe, DREAL, DDT, ASPA, chambre d'agriculture d'Alsace, PNRVN...), a ainsi abouti au lancement d'une stratégie de développement des énergies renouvelables en Alsace du Nord.

L'Adéan a ainsi engagé, en 2014, une mission expérimentale de développement des EnR sur son territoire, qui s'est prolongée, en septembre 2015, par **l'embauche d'une chargée de mission à temps complet sur une durée de 3 ans.**

Les objectifs principaux de la mission de développement sont :

- de sensibiliser et diffuser les bonnes pratiques EnR sur le territoire (solaire photovoltaïque et thermique, bois, géothermie de surface)
- d'initier et développer un projet de méthanisation territoriale
- d'étudier le développement des cultures énergétiques dans les zones à enjeu (captage eau, lutte contre les coulées de boues)
- de finaliser l'étude de la production micro-hydraulique du territoire et, le cas échéant, d'engager des pré-études de pertinence et de faisabilité de rénovation des moulins existants
- de capitaliser sur le savoir-faire en géothermie profonde en tant que territoire exemplaire au rayonnement national et international, de sensibiliser et d'informer la population pour favoriser l'acceptation des projets.



L'année 2015 a notamment permis de mobiliser les élus des collectivités, à travers l'organisation d'un 1^{er} atelier « *Les énergies renouvelables pour dynamiser mon territoire* », spécifique au SCoT BRN (atelier à venir pour SCoTAN).

Un projet de méthanisation qui émerge...

Les énergies renouvelables ouvrent de nouvelles opportunités pour les exploitations agricoles : **grâce à la méthanisation, les déchets organiques (fumiers, lisiers, résidus de récolte, déchets verts, biodéchets...) peuvent être valorisés en biogaz et ainsi satisfaire les besoins en chaleur des acteurs de proximité.**

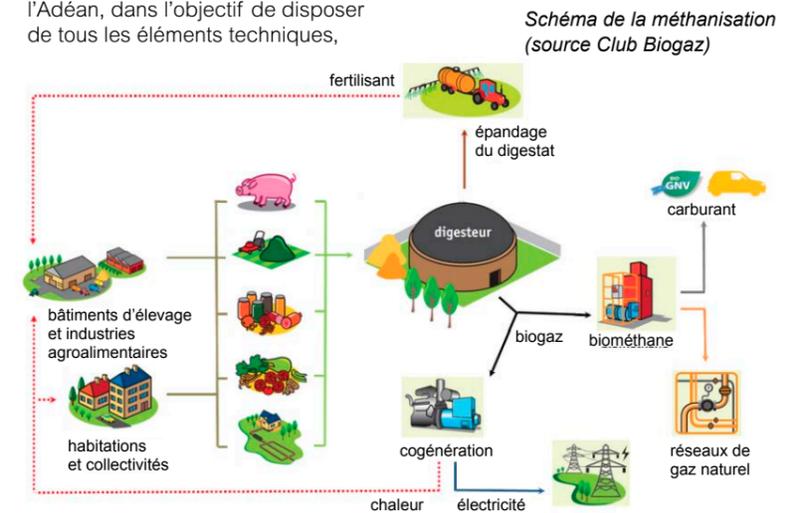
L'Alsace du Nord a été identifiée comme un territoire à fort potentiel de développement de la méthanisation (étude Ademe - 2013), du fait de l'importance du gisement agricole qui y est mobilisable. Dans le cadre de sa mission de développement des EnR, l'Adéan s'est saisie de cette problématique et s'est lancée dans une démarche de prospection ayant permis d'identifier un secteur favorable au développement d'une unité collective de méthanisation.

Le territoire de la communauté de communes de la région de Haguenau a ainsi été retenu, grâce à

la présence de de nombreux critères : concentration de gisement agricole sur une zone < 5 km, proximité de parcelles d'épandage, valorisation du biométhane par injection dans le réseau.

L'année 2015 a ainsi permis de réaliser une étude de faisabilité, pilotée par l'Adéan, dans l'objectif de disposer de tous les éléments techniques,

réglementaires et économiques permettant de se prononcer sur la faisabilité de la mise en place d'une unité de méthanisation sur le territoire de la communauté de communes de Haguenau.



Les actions menées en 2015

Tourisme

Zoom sur le tourisme en Alsace

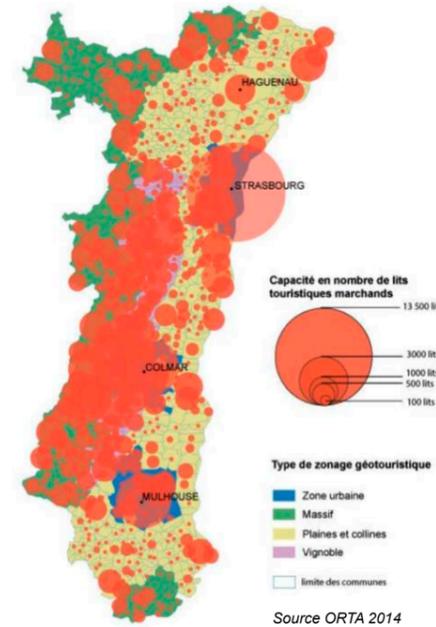
L'Alsace du Nord : un panel d'atouts, mais une image à consolider

Actions communes 2015

movelo Alsace

Mise en œuvre de la stratégie de développement touristique de l'Alsace du Nord

Répartition des lits touristiques marchands sur le territoire régional



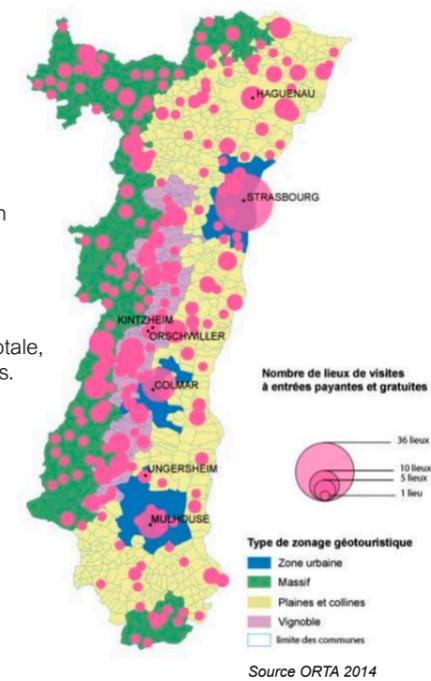
Zoom sur le tourisme en Alsace

L'Alsace compte plus de 120 000 lits touristiques marchands, répartis sur la quasi-totalité du territoire régional (près de 3/4 des communes disposent d'au moins 1 lit touristique)... mais fortement concentrés, puisque 80% des lits se situent sur moins de 30% du territoire!
L'hôtellerie est le 1^{er} type d'hébergement marchand choisi par les touristes, avec 6,7 millions de nuitées annuelles (clientèle 60% française / 40% étrangère).

Fréquentation et lieux de visites

L'ensemble du territoire alsacien compte 421 lieux de visites, dont 229 sont payants.

Les 10 sites alsaciens les plus fréquentés représentent à eux seuls 50% de la fréquentation totale, avec plus de 3 millions d'entrées.



18,9 millions de visiteurs, dont 12,5 millions de touristes¹

26,4 millions de nuitées (dont 10,8 millions de nuitées marchandes²)

1^{re} région cyclotouristique de France (2 500 km d'itinéraires cyclables)

1^{re} région touristique de France sur Facebook (900 000 fans de la page Alsace et 420 000 millions de consultations des publications)

Source : Observatoire régional du tourisme d'Alsace (ORTA) - décembre 2015

1. Un touriste est une personne qui passe au moins une nuit - pour motif personnel ou professionnel - en-dehors de son domicile ; un excursionniste est une personne qui réalise une visite à la journée (sans nuitée) ; un visiteur représente la somme des deux.

2. Par opposition, les nuitées non-marchandes ne donnent pas lieu à rémunération (hébergement en résidence secondaire ou en résidence principale de parents ou d'amis).

L'Alsace du Nord : un panel d'atouts, mais une image à consolider

Forte de ses attraits naturels, historiques et patrimoniaux, l'Alsace du Nord dispose de bien des composantes qui font aujourd'hui la renommée touristique de la destination « Alsace ».

Randonnées au sein du Parc naturel régional des Vosges du Nord, châteaux et lieux de mémoire, cyclotourisme, artisanat et poterie traditionnelle, villes et villages typiques, loisirs sportifs le long du Rhin... le territoire offre un foisonnement d'activités et d'idées de visites !



L'Alsace du Nord peut également se flatter de la présence des 2 seules stations thermales alsaciennes (Morsbronn-les-bains et Niederbronn-les-bains), d'un casino (Niederbronn-les-bains) et bien sûr, de ses 2 uniques villages de potiers (Betschdorf et Soufflenheim).

A noter que de nombreux événements et manifestations d'envergure jalonnent également l'année, permettant au territoire de bénéficier d'une offre d'animations attractive et diversifiée.

Pourtant, ces nombreux atouts ne doivent pas occulter les difficultés de positionnement de l'Alsace du Nord, marquées par son « éloignement » des circuits « traditionnels » de visites de la région (Strasbourg, Colmar, Route des Vins, Hautes-Vosges...), la grande hétérogénéité de son offre (pas de site touristique « locomotive » majeur) et la multitude d'acteurs en présence sur le territoire (9 offices de tourisme).

L'offre en hôtellerie et en résidence de tourisme en Alsace du Nord continue également de rester relativement faible au regard de la région et comparativement à la Forêt-Noire voisine, ce qui ne tend pas à favoriser le développement des séjours sur le territoire.

Consciente de ces enjeux, l'Adéan s'est ainsi saisie du levier du développement touristique pour en faire l'un des axes majeurs de sa politique de développement. Elle dispose d'un **rôle d'animation, de coordination, de gestion et de mise en œuvre d'actions touristiques à l'échelle de l'Alsace du Nord, en partenariat avec les 9 offices de tourisme du territoire et l'agence départementale du tourisme (ADT 67).**

Le château fort de **Fleckenstein**, 1^{er} site touristique d'Alsace du Nord, pointe à la 15^e place régionale par son nombre de visiteurs, avec **70 616 entrées annuelles**.

Le **Fort de Schoenenbourg** et l'**Ouvrage du four à Chaux** totalisent ensuite, à eux 2, plus de **55 000 entrées**.



Les actions mises en œuvre par l'Adéan portent ainsi sur :

- le **développement d'une politique de promotion commune « Alsace du Nord »**, avec des outils de communication spécifiques
- la **fédération des acteurs touristiques**, et en particulier les offices de tourisme, autour de thématiques et d'actions partagées
- le **suivi logistique et financier** des actions mutualisées
- le **développement de projets structurants** pour le territoire
- la **recherche de mutualisation de projets et d'acteurs** pour « faire monter en compétences » le territoire et améliorer sa visibilité et sa lisibilité à l'échelle régionale.

Actions communes 2015

Editions « Alsace du Nord »

Documents d'accueil à l'échelle de l'Alsace du Nord et utilisés dans le cadre d'actions de promotion (salons, relations-presse...), les éditions touristiques ont pour objectif de **mettre en valeur les sites et les manifestations emblématiques du territoire**.

L'année 2015 a permis de revoir le contenu de la carte touristique en version française, tirée à 45 000 exemplaires, ainsi que de la brochure de Noël « Pays des Mystères ».



Brochure de Noël et carte touristique



A noter :

2015 a également permis la réalisation d'un **reportage-photos sur la thématique de Noël en Alsace du Nord, à travers une approche vivante et « vendeuse »**, destinée à donner envie de venir et consommer en Alsace du Nord. Cette mission sera sans doute reconduite, sur des thématiques déterminées, pour la période du printemps 2016.



Promotion touristique au sein du village de marques de Roppenheim

L'espace d'accueil touristique, situé dans l'enceinte de l'espace d'accueil général du village de marques, a pour ambition de **mettre en scène l'offre touristique nord alsacienne** à destination des visiteurs du centre (1,4 millions en 2014), futurs touristes potentiels du territoire.

L'année 2015 a été mise à profit pour améliorer la visibilité de l'espace depuis l'extérieur et lancer une phase d'actualisation des supports de promotion. Un bandeau « Tourisme Alsace du Nord » a ainsi été apposé sur les vitrines extérieures du local d'accueil et l'aménagement de la vitrine intérieure dédiée à l'Alsace du Nord a également été entièrement revu.

Même si les retombées de l'action de promotion touristique menée au village de marques sont difficilement quantifiables, il est important de souligner **qu'en moins de 3 ans, près de 50 000 cartes touristiques de l'Alsace du Nord (versions française et allemande) ont été diffusées auprès des visiteurs.**



Vitrines extérieures



Vitrine intérieure

Les outils numériques : site portail et page Facebook

Le site portail www.tourisme-alsacedunord.fr est porté par l'Adéan et son contenu est en grande partie issu des informations saisies par les offices de tourisme dans le système d'information touristique régional (« LEI »), animé par le RésOT (réseau des offices de tourisme) Alsace.

L'année 2015 a permis de revoir en profondeur le contenu du site, avec un important travail sur la définition et la mise en valeur des grandes thématiques fédératrices du territoire.

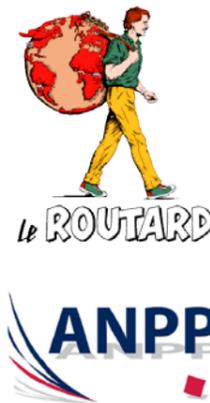
Une toute nouvelle architecture du site a ainsi été proposée pour le printemps / été 2015.

A noter que, parallèlement à cette démarche, la **page Facebook Pays d'Alsace du Nord-Tourisme** a été reprise en main par l'Adéan fin 2015.

Malgré les efforts de valorisation et de simplification des contenus, il apparaît que la fréquentation du site portail peine encore à décoller (2 700 visiteurs / mois en moyenne), en raison de son positionnement encore flou et des faibles moyens d'animation qui y sont dédiés.



Site portail www.tourisme-alsacedunord.fr



La candidature à l'appel à projets « Guide du Routard - Pays de France »

Porté en partenariat par l'ANPP (Association nationale des pôles territoriaux et des Pays) et la société Hachette Livre, l'appel à manifestations d'intérêt vise à **soutenir la réalisation, après étude d'un dossier de candidature, de 6 « Guides du Routard » à l'échelle des Pays, à l'horizon 2017.**

Guide connu et reconnu pour la qualité de ses données et pour l'expertise de son équipe éditoriale, avec près de 2 500 000 exemplaires vendus chaque année et plus de 2,4 millions de visiteurs uniques par mois sur le site www.routard.com, l'Adéan a identifié ce projet comme fédérateur et structurant pour l'ensemble de son territoire.

L'impact touristique médian d'un nouveau Guide du Routard, c'est 20 à 30% de fréquentation touristique supplémentaire pour les prestataires d'hébergements, de restaurants et d'activités touristiques mentionnés !

En accord avec les offices de tourisme, **l'association s'est donc engagée, fin 2015, dans le montage d'un dossier de candidature dont les résultats seront connus en février 2016.**

movelo Alsace



L'Alsace du Nord offre un environnement idyllique à la pratique du vélo : des reliefs doux, des paysages contrastés, une nature préservée - entre le Parc naturel régional des Vosges du Nord, la forêt de Haguenau et le Rhin - et la proximité et l'aménagement de passages vers l'Allemagne. Grâce à son réseau de pistes cyclables, particulièrement dense et accessible à tous les publics, elle bénéficie d'un positionnement de 1^{er} choix à l'échelle de l'Alsace.

Le réseau movelo

Avec près de 80 régions / destinations touristiques partenaires en Allemagne, en Autriche, en Espagne et en Italie, le réseau movelo est le 1^{er} réseau de location de vélos à assistance électrique (VAE) en Europe. Il compte quelques 1 000 stations de location et une flotte de 3 500 VAE.

www.movelo.com

A travers l'engagement des Pays alsaciens depuis 2014, l'Alsace est ainsi devenue la 1^{re} région française à avoir rejoint movelo, sous l'appellation « movelo alsace ».



Carte des stations movelo Alsace (1/07/15)

- Station de location et recharge
- Station de recharge

2^e saison en Alsace du Nord

Pour sa 2^e saison à l'échelle régionale, le réseau movelo Alsace, constitué de 37 stations de locations, a comptabilisé plus de 2 670 locations, dont :

- 51% à la journée
- 42% à la 1/2 journée
- et 7% pour une durée d'1 journée ou plus (1,5 à 10 jours)

En Alsace du Nord, 10 stations se sont engagées :

- 5 stations de location de VAE : OT Sauer-Pechelbronn, OT Hunspach, hôtel-restaurant Au Cheval Blanc (Niedersteinbach), camping du Fleckenstein, hôtel Mercure (Niederbronn-les-bains)
- 5 stations de recharge de batteries : OT Pays de Haguenau, Forêt et Terre de Potiers, camping les Bords du Rhin (Seltz), château du Fleckenstein, hôtel-restaurant Gimbelhof, jardin L'Escalier (Brumath)

Au total, ce sont 98 locations à la 1/2 journée, 77 locations à la journée et 8 locations d'1 jour et + qui ont été enregistrées à l'issue de la saison pour l'Alsace du Nord, soit un quasi-doublement des locations par rapport à 2014 !

Ces bons résultats rejoignent ainsi ceux obtenus à l'échelle régionale et restent étroitement liés à la dynamique de fréquentation des stations et à leur dynamisme en matière de promotion (mise en évidence des vélos, valorisation de l'offre sur les outils numériques, organisation d'animations locales...).

27,2 locations par vélo en moyenne à l'échelle régionale en 2015, contre 18,4 en 2014.

A signaler que 2015 a également permis le renouvellement de l'ensemble de la flotte movelo, avec des batteries dernière génération offrant une autonomie renforcée : 90 km en plaine et 60 km en montagne en moyenne... de quoi se balader en toute tranquillité et profiter encore plus de l'assistance électrique !



A noter :

le lancement annuel régional de la saison s'est déroulé le 31 mars à Niedersteinbach (hôtel-restaurant « Au Cheval Blanc »), en Alsace du Nord. La météo dantesque n'a pas freiné l'ardeur des cyclistes qui se sont volontiers confrontés au parcours qui était proposé et l'Alsace du Nord a ainsi pu tirer profit d'une belle couverture médiatique !

movelo : une offre clé en main !

- un service de location de VAE « haut de gamme » destiné aux offices de tourisme et aux prestataires touristiques, qui inclut les frais de maintenance et l'assurance des vélos
- la mise à disposition d'une stratégie marketing, avec des outils de communication dédiés pour l'ensemble du territoire
- des tarifs de location uniformisés : 13€ la 1/2 journée et 20€ la journée.

Les nouveautés 2015

Afin d'accompagner le lancement de la 2^e saison movelo en Alsace du Nord, 2 nouvelles actions ont été initiées :

- la mise en place, au niveau régional, d'une **offre découverte movelo Alsace**, intitulée « **Croq' Vélo** », comprenant une journée de location d'un vélo à assistance électrique et un déjeuner « terroir » dans un restaurant partenaire de l'offre, pour un tarif de 28€ / personne. En Alsace du Nord, 7 restaurants étaient partenaires de cette opération.
- la réalisation de **10 circuits thématiques de découverte de l'Alsace du Nord**, adaptés au VAE : « Parc des Vosges du Nord », « A la découverte de l'Outre-Forêt », « Bords du Rhin et Réserve Naturelle », « Entre ville et forêt », « Histoire et patrimoine », « Haguenau et villages de potiers »...

Plus d'infos sur le réseau movelo Alsace www.moveloalsace.fr



Mise en œuvre de la stratégie de développement touristique de l'Alsace du Nord

Intégrant pleinement les priorités définies au niveau régional (stratégie de développement du tourisme en Alsace 2012-2014), la stratégie de développement touristique de l'Alsace du Nord a été adoptée fin 2014 par les offices de tourisme et les élus de l'Adéan.

Celle-ci repose sur la mise en œuvre de 3 axes de travail prioritaires :



« Top 10 » des sites touristiques majeurs d'Alsace du Nord

Parc d'attractions Didi'land, vignoble de Cléebourg, ouvrages de la ligne Maginot, château de Fleckenstein, Parc naturel régional des Vosges du Nord, villages de potiers d'Alsace, Maison rurale de l'Outre-Forêt, villes de Haguenau, Wissembourg et Niederbronn-les-bains, villages typiques de Hunsbach et Seebach, réserves naturelles.

Objectif n°1 : marketing de l'Alsace du Nord

- **valoriser les sites touristiques majeurs** pour renforcer l'image de l'Alsace du Nord, dans le but d'assurer une meilleure diffusion des flux sur l'ensemble du territoire et de miser sur les grands sites pour développer la notoriété du territoire
- **développer le concept « Alsace à vélo »**, afin de positionner l'Alsace du Nord comme une destination « vélo » au sein de la 1^{re} région cyclotouristique de France et contribuer à l'amélioration du bouquet de services offerts aux clientèles cyclotouristiques
- **valoriser la randonnée pédestre** à travers la mise en valeur de l'existant (sentiers, circuits...) en lien, notamment, avec le Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN)
- **capitaliser sur les savoir-faire séculaires**, à l'image de la poterie
- **créer et mettre en marché des produits touristiques « Alsace du Nord »**, afin d'assurer une visibilité accrue de l'offre touristique du territoire sur Internet (produits « vitrine »).

Objectifs n°2 : promotion-communication

- **améliorer la visibilité de l'Alsace du Nord sur Internet** pour gagner en visibilité, séduire les internautes et mettre en valeur les atouts du territoire.
- **reconquérir les prestataires privés** afin d'en faire de véritables partenaires du développement touristique et harmoniser les relations à l'échelle de l'Alsace du Nord
- **mettre en place un plan de communication presse / média**, afin de communiquer sur les grandes thématiques, mieux valoriser les animations d'envergure et accroître la visibilité médiatique au territoire.

Objectif n° 3 : avancer dans la réorganisation touristique

Tenant compte à la fois, de la volonté des élus de ne pas s'engager dans une structure touristique « de pôle », mais aussi des démarches de regroupements amorcées par les acteurs institutionnels (fusion de communautés de communes) et touristiques (offices de tourisme), **l'idée d'un fonctionnement sous la forme de « bassins touristiques » s'est progressivement imposé dans les réflexions.**

3 entités de fonctionnement avec, pour chacune d'elles, des thématiques spécifiques, ont ainsi été proposées :

- **le secteur Haguenau - terre de Potiers**
(OTP Haguenau et OT Soufflenheim), sur la thématique du tourisme urbain, de la forêt et des ateliers de poterie

- **le piémont des Vosges du Nord**
(OT Niederbronn-les-bains, OT Wissembourg, OT Sauer-Pechelbronn, OT Hunsbach et OT Sultzterland), sur les thématiques de la randonnée, des châteaux forts, du thermalisme, des villages remarquables et du folklore vivant

- **la bande rhénane**
(OT Seltz-Mothen-Lauterbourg, Passage309 et OT Soufflenheim) autour des thèmes du cyclotourisme, du Rhin, de l'éco-tourisme et du transfrontalier.



Malheureusement, l'année 2015 n'a pas permis d'avancer de manière satisfaisante sur la mise en œuvre de cette stratégie de développement touristique.

3 réunions, associant les représentants des OT et les élus des 3 « bassins touristiques » (Vosges du Nord, Haguenau – potiers et bande rhénane), ont été organisées à l'initiative de l'Adéan et de l'ADT, afin de faire le point sur les structurations en cours et en projet, ainsi que sur la mise en œuvre d'actions communes.

Celles-ci ont ainsi mis en évidence **l'hétérogénéité de niveaux d'avancement, en termes d'actions et de structuration, entre les différents secteurs et, de ce fait, la difficulté pour l'Adéan d'avancer dans la valorisation et la promotion globale du territoire.**

Ces échanges ont également été l'occasion pour l'entité « Vosges du Nord » (OT Niederbronn-les-bains, Wissembourg et Sauer-Pechelbronn) de marquer son intention de privilégier l'échelle de promotion et d'actions du PNRVN, et non plus celle – trop vaste et hétérogène – de l'Alsace du Nord. Cette position a été rappelée lors de la réunion annuelle des présidents d'OTSI du 26/11/15, portant sur le bilan des actions mutualisées 2015 et la définition du programme d'actions 2016 et de son mode de financement.

Les actions menées en 2015

Economie - emploi/formation

Club d'entreprises d'Alsace du Nord

Quinq & Sens

Fonds de revitalisation



Le club d'entreprises d'Alsace du Nord, animé par Christine Vergne, est ouvert à tous les entrepreneurs d'Alsace du Nord.



Le club d'entreprises d'Alsace du Nord

Visant à favoriser l'échange d'expertise et de bonnes pratiques entre les PME du territoire, le club d'entreprises d'Alsace du Nord réunit une quinzaine de PME autour d'objectifs communs :

- renforcer le travail en réseau à l'échelle des bassins d'emplois de Haguenau-Wissembourg
- susciter la mise en place de coopérations de proximité
- initier une animation économique impliquant directement les entreprises avec des thématiques qu'elles auront définies librement
- entretenir la vitalité et l'attractivité du bassin d'emplois

Officiellement lancé en 2011, le club d'entreprises d'Alsace du Nord fonctionne grâce à une animatrice dédiée missionnée par l'Adéan, Christine Vergne (cabinet Progrédiens).

Il se caractérise par la diversité des métiers présents au sein du groupe et par les problématiques, fortement opérationnelles, qui y sont abordées.

Les entreprises du club en 2015

- Assurances Casterot (Haguenau)
- Attitude Point Com (agence de communication - Bischwiller)
- Capitol Europe (industrie plastique - Niederbronn-les-bains)
- Brasserie d'Uberach
- Caves de Cléebourg
- Celtic - Moulin des Moines - Boehli (agroalimentaire)
- Daniel Stoffel (agroalimentaire - Haguenau)
- Est Friture (agroalimentaire - Wintershouse)
- Gourmet d'Alsace (agroalimentaire - Dambach)
- Idea Service (agence de travail temporaire - Haguenau)
- In Extenso (expertise-comptable Haguenau)
- Sautter - Pom'Or (agroalimentaire Sessenheim)



En 2015

5 réunions du club ont eu lieu en 2015 :

- le 10 février, dans les locaux de la communauté de communes du Pays de Wissembourg, sur le thème de l'intelligence collective, avec l'intervention de Mme Fanny Dangelser, ancienne responsable RH de la chaîne de télévision ARTE
- le 19 mars, dans les locaux de l'entreprise Alstom à Reichshoffen, sur le thème du développement durable, avec l'intervention de Mme Raphaëlle Vogel, ancienne responsable du développement durable de l'entreprise Steelcase
- le 28 mai, à la Cave de Cléebourg, sur le thème de la cohésion d'équipe, animé par Christine Vergne
- le 22 septembre, dans les locaux de l'entreprise Alsace Biscuits à Geudertheim, sur le thème de la gestion du temps, animé par Christine Vergne.
- le 24 novembre, pour une rencontre dédiée à l'organisation du club en 2016

A noter :

la 2^e édition de l'événement « Cap au Nord », prévu le 16/10/15 à la Cave de Cléebourg, a malheureusement dû être annulée, faute d'un nombre suffisant de participants.

A l'orée de sa 5^e année, l'Adéan a décidé d'interrompre son soutien financier au club à compter de 2016, confirmant ainsi sa volonté déjà exprimée d'inscrire son action dans la durée et ainsi évoluer vers une nouvelle forme de portage.

Pour les entreprises adhérentes, l'année a de ce fait été mise à profit pour réfléchir aux modalités de poursuite et de prise d'autonomie progressive du club, qui volera, à partir de 2016, de ses propres ailes !

Un don pour le « Mont des Oiseaux »

La 1^{re} réunion de l'année a été l'occasion, pour les membres du club, de remettre un chèque d'un montant de 1 000€, provenant du bénéfice dégagé lors de la 1^{re} édition de « Cap au Nord », à l'association du « Mont des oiseaux » qui œuvre, dans son centre de Wissembourg, dans l'accueil d'adultes et d'enfants polyhandicapés. Cette somme a été utilisée pour soutenir la réalisation d'une aire de repos et de pique-nique dans le parc de l'établissement.

Christine Vergne
(animatrice du club)
et Carole Lienhard
(Attitude Point Com)
remettent le chèque
à M. Weber, directeur
du « Mont des Oiseaux ».



Portrait

Alexandre Gérard, 45 ans, créateur et dirigeant de la société nantaise CHRONO Flex (300 personnes - 22 M€ CA et leader sur son marché) s'illustre, au début des années 2010, alors que son entreprise se trouve frappée de plein fouet par la crise du BTP, avec la mise en place d'un mode managérial novateur...

Sa vision et ses valeurs se résument dans « la performance par le bonheur ».

Toujours dirigeant de CHRONO Flex, Alexandre partage son expérience auprès de grands groupes et même collectivités et préside également le Groupe Inov-On.

Plus d'infos

www.liberation-entreprise.org



Alexandre Gérard

« L'entreprise libérée : la performance économique par le bonheur des salariés »

Le mode de management traditionnel basé sur la commande et le contrôle démontre tous les jours ses limites et pourtant, des solutions existent. De nouveaux types d'organisations, fondés sur la confiance, l'autonomie et la liberté, émergent... avec des succès fulgurants !

Le « mouvement de libération des entreprises » a ainsi inspiré un certain nombre de patrons pour le plus grand bonheur de leurs salariés.

Quels sont les caractéristiques et les modes de fonctionnement de cette philosophie managériale ? En quoi permet-elle de concilier performance économique et bonheur au travail ?

Organisée par l'Adéan, en collaboration avec le club d'entreprises d'Alsace du Nord, le 16/09/15 au CERAM de Soufflenheim, la conférence-débat d'Alexandre Gérard a interpellé un public nombreux d'entreprises (de grande taille), d'élus et d'habitants sur les vertus salvatrices de l'« entreprise libérée ».

A travers son témoignage, Alexandre Gérard, toujours dirigeant d'entreprise et aujourd'hui ambassadeur de cette démarche pour le compte de grands groupes, a mis en exergue quelques étapes d'une démarche de libération des entreprises :

- la mise en place, dans l'entreprise, d'un certain nombre de valeurs communes ou préceptes généraux :

- . la performance de l'entreprise ne peut se développer que si les salariés sont heureux (les salariés de l'entreprise doivent ainsi être plus heureux que ceux des entreprises concurrentes !)
- . l'importance de cultiver la relation client (le client doit aimer son entreprise !)
- . la nécessité de faire preuve d'ouverture d'esprit et d'esprit d'ouverture...

- « Chasser les petits cailloux dans l'entreprise » : s'attaquer à tous les petits dysfonctionnements quotidiens qui ralentissent l'entreprise et impactent le moral et l'humeur des salariés
ex. un ordinateur qui ne démarre pas assez vite, une porte qui grince...

- s'attaquer aux signes de pouvoir
ex. passage d'une hiérarchie très pyramidale à une hiérarchie « en râteau » (suppression des niveaux de management intermédiaire), suppression des privilèges attribués (place de parking réservée, bureaux de direction...)

Et de poursuivre sa démonstration : « Dans l'entreprise libérée, tout le monde donne son avis et on essaye. Il n'y a pas de plan, on s'adapte en fonction des opportunités. Et quand cela marche et qu'il y a de la marge, celle-ci est répartie pour un certain pourcentage entre tous les collaborateurs. Les managers sont désignés par l'équipe et dans la plupart des cas, les salariés décident des investissements et des recrutements... »



Les valeurs sont inscrites sur les murs de l'entreprise.

Quinq & Sens

Requinquer les quinquas !

S'adressant à des **personnes sans-emploi de 45 ans et plus disposant d'un projet identifié de retour à l'emploi**, le parcours Quinq & Sens vise à agir sur les freins et les outils nécessaires pour renouer avec une activité. L'accent est ainsi mis sur le développement de l'esprit d'entreprendre, la (re)précision de son potentiel, la préparation au contact avec les acteurs clé et l'éclairage sur les différents leviers de mise en œuvre de son projet, dont le travail à temps partagé (ne plus forcément travailler à plein temps pour un seul employeur). L'action est mise en œuvre par l'organisme de formation GR consulting (M. Gaston Rieffel), basé à Haguenau, qui agit en partenariat avec un groupe d'experts spécialisés en insertion professionnelle, création d'activité et travail à temps partagé.

Le recrutement des personnes se fait sur la base d'une prescription directe des acteurs économiques locaux, et notamment Pôle emploi.

Le parcours Quinq & Sens se déroule sur une durée de 3 mois, dans le cadre d'un groupe d'une dizaine de personnes, sur **un mode de confrontation permanente entre l'animateur, les autres membres du groupe et le terrain**. Il alterne ainsi des périodes de présentiel, de travail personnel et d'échanges avec des probables futurs partenaires (donneurs d'ordre et prescripteurs), afin de rester en lien constant avec l'environnement du projet. Les personnes bénéficient en outre d'un suivi individuel de l'équipe pédagogique tout au long du parcours.



Pourquoi un dispositif destiné aux 45 ans et + ?

- la population des demandeurs d'emploi de **+ 50 ans** d'Alsace du Nord a connu une augmentation vertigineuse depuis le début de la crise (**+170% entre janvier 2008 et décembre 2013**)
- **la réinsertion sur le marché de l'emploi « traditionnel » (salarial) est souvent difficile** et la création d'entreprise se présente parfois comme la seule alternative possible au chômage
- il n'existe pas, à l'instar des Missions locales pour les jeunes, de structure dédiée aux problématiques de retour à l'emploi des seniors

En 2015

Une 2^e « promotion » a été mise en place en 2015 et, à l'issue du parcours, sur les 10 personnes du groupe :

- 6 ont lancé leur activité, sous différentes formes (auto-entreprise, couveuse, portage salarial...)
- 1 a conclu 1 CDD, dans l'attente des accords de financement sur son projet
- 1 a poursuivi le parcours par une nouvelle formation qualifiante
- 2 personnes ont arrêté le parcours (abandon et report pour raisons de santé)

Même si l'évaluation du parcours a à nouveau permis de souligner la pertinence du dispositif pédagogique mis en place, la spécificité de l'action et son caractère fortement novateur ont rendu l'identification de « profils » de candidats potentiels plus difficile. Le « recrutement » sera donc un élément clé de réussite de ce projet, dont le bilan final sera réalisé à l'issue de la 3^e promotion en 2016.

Fonds de revitalisation

En plus de son fonds de revitalisation dédié au soutien d'actions de développement de l'insertion par l'activité économique, l'Adéan s'est vue dotée, en 2015, d'une nouvelle enveloppe (fonds Bürstner), d'un montant de 40 000€, destinée à **soutenir la création de 8 emplois en CDI à temps plein** sur le territoire de l'arrondissement de Wissembourg (en priorité), des communautés de communes de la région de Haguenau, du pays de Niederbronn-les-bains et du val de Moder.

Un projet a été soutenu en 2015 :

le « MarchéBus », un bus de ville aménagé en magasin bio local proposant un large éventail de produits frais, locaux et cultivés en agriculture biologique.

Porté par l'Association des Producteurs Bio d'Alsace du Nord (la Ferme aux sept grains, Seebach - la Ferme Burger, Steinseltz - la Ferme Rikedel, Riedseltz - les Jardins d'Altair, Oberhoffen / Moder - la Ferme Faust, Hatten - la Ferme Rosenfelder, Woerth et la Ferme Vegetal Respekt, Sturzelbronn), ce projet a vu le jour suite à une étude de marché soutenue par l'OPABA (organisation professionnelle de l'agriculture biologique en Alsace), dans l'objectif de **développer les circuits de commercialisation des produits biologiques en Alsace du Nord** (territoire à enjeu « eau »).



Le MarchéBus : un projet gagnant / gagnant !

- Création, dans une 1^{re} phase de lancement, de 2 CDD de 6 mois... avec l'objectif de transformer ces emplois en CDI à l'issue d'une période test de 6 mois
- Un projet au cœur des objectifs du plan climat, par la promotion des circuits de proximité et le développement de l'agriculture biologique sur le territoire
- Une réponse aux besoins des habitants, grâce au développement d'un nouveau service local... pour un accès simplifié aux produits biologiques locaux
- Un projet 100% innovant !

Plus d'infos

www.marchebus.eu



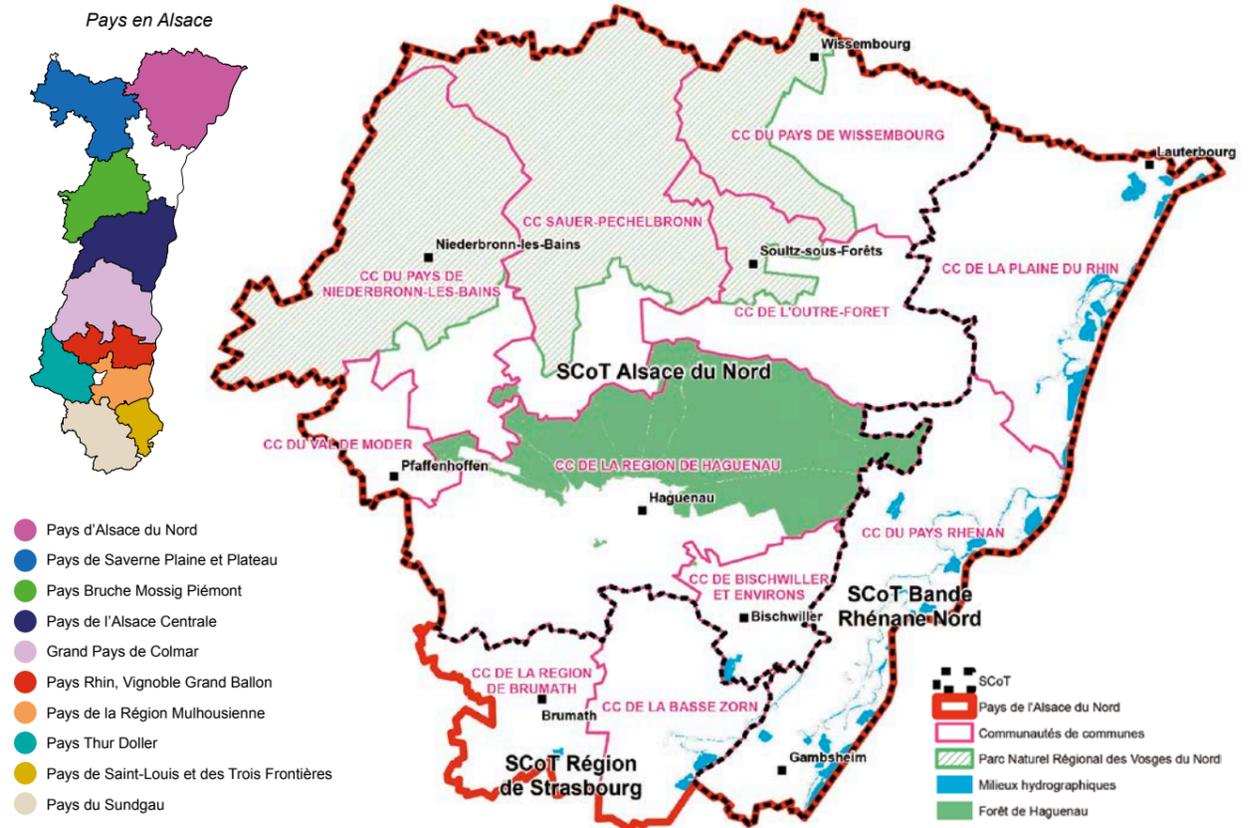
Le fonctionnement de l'Adéan et les partenariats

Le périmètre et les missions

Le fonctionnement

L'Adéan et ses partenaires

La communication



Le périmètre et les missions

Avec **11 communautés de communes et plus de 240 000 habitants**, le Pays d'Alsace du Nord est, par son étendue, le plus grand des pays alsaciens et le 2^e par sa population.

Il recouvre **l'arrondissement de Haguenau-Wissembourg, ainsi que la quasi-totalité du canton de Brumath***, soit 1/3 du département du Bas-Rhin.

Son territoire est concerné par 3 SCoT : le SCoT d'Alsace du Nord (SCoTAN), le SCoT de la bande rhénane Nord (SCoT BRN) et le SCoT de la région de Strasbourg (SCoTERS).

Porté juridiquement par l'Adéan (Association pour le développement de l'Alsace du Nord), le Pays porte une mission générale d'impulsion, de développement de projets et d'animation du territoire de l'Alsace du Nord, dans le cadre des axes de travail validés par les instances dirigeantes de l'association.

CIDD 2011-2015 : les priorités du Pays d'Alsace du Nord

A travers la convention intégrée de développement durable (CIDD), l'Adéan et la Région Alsace s'engagent à favoriser la mise en œuvre du projet de territoire du Pays :

- dans le domaine du tourisme : mutualisation des actions de développement et de promotion, optimisation de l'accueil et appui aux projets structurants
- poursuite des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre produits sur le territoire dans le cadre du plan climat
- renforcement de l'action des créateurs d'entreprises, soutien aux projets innovants et mise en réseau des acteurs économiques
- développement d'actions exemplaires dans le domaine de l'emploi-formation et accompagnement des démarches d'insertion par l'activité économique
- mise en œuvre d'une communication territoriale relative aux projets, prenant en compte les attentes des différents acteurs

* Seules les communes d'Eckwersheim, Vendenheim et La Wantzenau ne sont pas incluses.

Le fonctionnement

Les instances de gouvernance

Un comité directeur,

composé de 28 représentants issus des communautés de communes, de la Région Alsace, du CD 67 et des députés du territoire, assure la gestion de l'association et le suivi et le développement de ses actions. Celui-ci est renouvelé par 1/3 chaque année, à l'issue de l'assemblée générale.

Les membres du comité directeur 2015/2016

MEMBRES DE DROIT DÉLIBÉRANTS	
Députés	Frédéric Reiss, Claude Sturni
Région Alsace Champagne Ardenne Lorraine	En cours de désignation
CG 67	Nathalie Marajo-Guthmuller
REPRÉSENTANTS DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES	
CC de la région de Haguenau	Isabelle Dollinger, André Erbs, Philippe Specht
CC du pays de Niederbronn-les-Bains	Fernand Feig, Hubert Walter, Anne Guillier, Patrice Hilt
CC de Bischwiller et environs	Raymond Gress, Jacky Heitz
CC du pays de Wissembourg	Serge Strappazon, Christian Glicch, Michel Lom
CC de la basse-Zorn	Claude Kern, Denis Riedinger
CC de l'espace rhénan	Denis Hommel, Camille Scheydecker
CC de la région de Brumath	Etienne Wolf, Patrick Denni
CC Sauer-Pechelbronn	Charles Schlosser, Roger Isel
CC de l'Outre-forêt	François Fenninger, Jean-Claude Koebel
CC de la plaine du Rhin	Pascal Stoltz
CC du Val de Moder	Jean-Denis Enderlin

Le bureau,

issu du comité directeur, est l'instance exécutive et d'animation de l'association, et dispose d'une délégation du comité directeur pour la prise d'un certain nombre de décisions.

Depuis 2014, il a été décidé de mettre en place un bureau exécutif restreint, pouvant fonctionner à géométrie variable en fonction des sujets abordés.

Celui-ci est composé de 4 élus : Frédéric Reiss, président, Philippe Specht, vice-président, Huber Walter, trésorier et Denis Riedinger, secrétaire.

Un conseil de développement,

composé de 18 personnes représentant les mondes économique, syndical et associatif, est associé, à titre consultatif, aux décisions des élus.

A noter que l'année 2015 a permis d'amorcer une réflexion concernant l'avenir du conseil de développement de l'Adéan, qui n'a fait l'objet d'aucune évolution depuis sa mise en place, en 2004.

Un certain nombre de propositions, relatives à sa composition et à son mode de fonctionnement, ont ainsi pu être relevées et devraient être mises en œuvre courant 2016.

La vie associative en 2015

- 1 assemblée générale (12 juin)
- 4 réunions du comité directeur (17 avril, 22 mai, 12 juin et 23 octobre)
- 6 réunions du bureau (30 janvier, 27 mars, 22 mai, 6 août, 25 septembre et 20 novembre)

L'équipe d'animation

Une équipe de 6 personnes est chargée du suivi, de la coordination, de la mise en œuvre des projets et du fonctionnement administratif de l'association :



De gauche à droite : Katia Muller (assistante - responsable comptable), Céline Veit (chargée de mission énergies renouvelables), Anne de Grossouvre (directrice), Gabriel Quentin (animateur de la plateforme de rénovation énergétique), Virginie Formosa (chargée de mission plan climat), Christine Letzelter (assistante tourisme)

Les ressources

Les 11 communautés de communes du territoire contribuent au financement des actions portées par le Pays par **une subvention annuelle de 0,80 € / habitant**.

La **Région Alsace**, à travers la convention intégrée de développement durable (CIDD) conclue avec l'Adéan, participe à l'animation et à l'émergence de projets sur le territoire par une subvention annuelle de fonctionnement et un appui financier en fonction des projets.

D'autres ressources viennent également compléter le financement des actions en fonction des projets mis en œuvre.

A noter :

fin 2015, la **Région Alsace** a décidé de prolonger, pour 1 an, son soutien accordé aux Pays dans le cadre de la CIDD afin de permettre une continuité de l'action dans la période transitoire de mise en place de la nouvelle région.

L'Adéan et ses partenaires

Outre son partenariat privilégié avec la Région Alsace, l'Adéan entretient également des collaborations étroites avec les SCoT de son territoire, à travers la mise en œuvre d'actions communes et complémentaires sur des thématiques partagées (développement durable, aménagement numérique et développement économique).

Dans la mise en œuvre de ses actions, l'Adéan associe également un **réseau d'acteurs extrêmement large**, dans les domaines du tourisme (ADT 67, RésOT...), de l'environnement (Ademe, CD 67...), de l'emploi-formation (Pôle emploi, mission locale, SIAE...) et du développement économique (Adira, CCI, CMA, PFIL...). Ces acteurs s'appuient également régulièrement sur l'Adéan pour la mise en œuvre de leurs actions ou leur prise de relais au niveau de l'Alsace du Nord.

L'Adéan est également active au sein du groupe d'animation du **club des développeurs de l'espace PAMINA** (www.pamina-business.com), créé dans le but de stimuler la coopération transfrontalière dans le domaine économique.

Enfin, le **réseau inter-Pays d'Alsace** permet aux 10 structures alsaciennes de partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques par des rencontres périodiques.

A noter:

depuis 2015, le président de l'Adéan est également administrateur au sein de l'**Association Nationale des Pôles Territoriaux et des Pays (ANPP)** et a initié, à ce titre, un club des présidents de Pays disposant également d'un mandat parlementaire (**Club «PREPA»**), afin de préparer et d'anticiper les législations liées et impactant les territoires de projets.

SCoT - Pays: des actions convergentes en faveur de l'aménagement durable

Le partenariat SCoT / Pays s'est fortement renforcé en 2015 à travers le plan climat:

- sur les volets de la sensibilisation et de la formation des collectivités en matière de réduction de l'impact carbone, avec la définition commune d'une action TEPCV « Réaménagement durable d'un village en concertation » et la mise au point d'une formation « Les énergies renouvelables pour dynamiser mon territoire » à destination des élus des SCoT.
- sur l'étude de l'articulation entre urbanisme et déplacements sur le territoire, avec la définition conjointe d'une action TEPCV « Mise en perspective des enjeux de mobilité en Alsace du Nord et proposition de scénarios d'aménagements locaux favorisant le report modal »
- et bien entendu, sur le co-portage de la mission de développement des énergies renouvelables en Alsace du Nord avec, pour les SCoT, l'opportunité d'aider les collectivités à traduire les objectifs du schéma dans leurs projets.

Revue de presse

Sélection d'articles

La communication

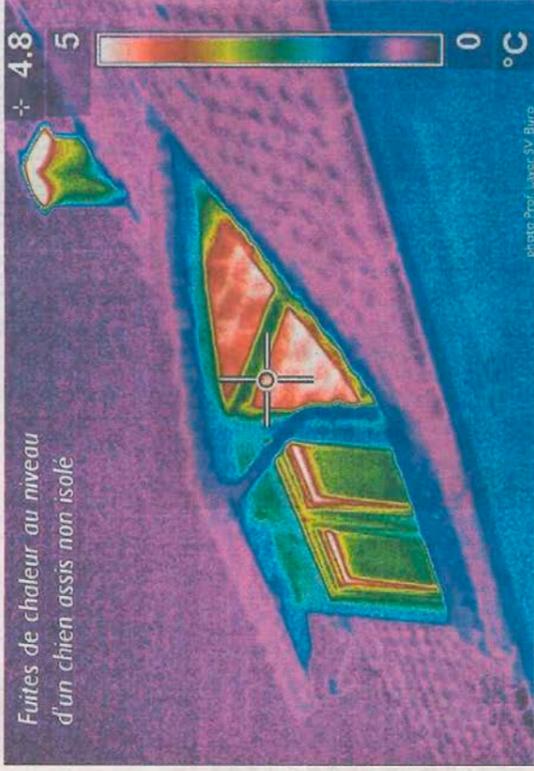
Le **site portail territorial** www.alsacedunord.fr a continué d'être enrichi des actions de l'Adéan, ainsi que de l'actualité de ses partenaires. 2015 a également permis de créer un **page Facebook «Pays d'Alsace du Nord»**, qui est régulièrement alimentée des actions de l'Adéan et des actualités du territoire.



Le site portail territorial www.alsacedunord.fr

ALSACE DU NORD Les nuits de la thermographie

Les fuites de chaleur sous l'œil de la caméra



Pour détecter les déperditions de chaleur dans les habitations, des « nuits de la thermographie » seront organisées en février à Bersheim, Ohlungen, Seebach, Drusenheim et Gumbrechtshoffen. Les inscriptions sont ouvertes dans les mairies.

APRÈS UN DÉBUT D'AUTONOME plutôt clémente, les chauffages ont été remis en route pour assurer une température confortable à l'intérieur des maisons. Mais il faudrait que cette chaleur ne soit pas jetée par les fenêtres et autres nombreux points de déperdition que l'on constate dans les maisons. C'est pour visualiser ces fuites de chaleur que plusieurs communes d'Alsace du Nord invitent leurs habitants à participer à une nuit de la thermographie.

Le chauffage des logements représente la principale dépense énergétique des ménages alsaciens, dépense de plus en plus lourde à supporter. La rénovation thermique est la solution la plus efficace et pérenne pour réduire sa facture. Mais comment s'y retrouver au milieu des nombreuses informations sur les économies d'énergie que l'on reçoit ? Quels travaux sont les plus adaptés pour sa maison ? Quelles sont les aides possibles et à qui s'adresser ?

C'est pour donner des éléments de réponse que ces soirées d'information et d'échan-

ges sont organisées en collaboration avec l'Association pour le développement de l'Alsace du Nord (Adéan), le conseil général du Bas-Rhin, le Schéma de cohérence territoriale d'Alsace du Nord, celui de la Bande Rhénane Nord et l'espace Info énergie Alter Alsace énergie.

Un parcours dans les rues

La soirée débutera par un parcours dans les rues de la commune. Un « thermicien » qualifié, grâce à une caméra

thermique, interprète les images en direct et montrera concrètement les fuites d'énergie de différentes maisons.

La deuxième partie se déroulera dans une salle afin d'aborder les solutions et les étapes de la rénovation énergétique dans l'habitat ainsi que les aides mobilisables pour le financement des travaux.

Ouvertes à tout public, cinq autres soirées se dérouleront en février. Les habitants intéressés sont invités à prendre contact avec les mairies des

communes ou sur le site www.alsacedunord.info

► Les prochaines nuits de la thermographie auront lieu **MERCREDI 4 FÉVRIER** à 19 h, salle Saint-Martin, place de l'Église à Bersheim ; **JEUDI 12 FÉVRIER** à 19 h au foyer communal d'Ohlungen ; **VENDREDI 13 FÉVRIER** à 19 h à la mairie de Seebach ; **LUNDI 16 FÉVRIER** à 19 h au Pôle culturel, 2 rue du stade à Drusenheim et **JEUDI 19 FÉVRIER** à 19 h à la mairie de Gumbrechtshoffen.

L'APPEL À PROJET Quatorze territoires à énergie positive en Alsace

Parmi les 212 lauréats de l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » dévoilés par la ministre de l'Écologie et de l'Énergie, Ségolène Royal, 14 sont alsaciens.

Les territoires récompensés, de collectivités ou regroupement de collectivités, pourront bénéficier d'une aide financière d'au moins 500 000 euros pour mettre en place des projets visant à réduire la consommation d'énergie, développer des sources d'énergies renouvelables ou encore développer des pratiques d'économie circulaire.

Cette aide financière pourra aller jusqu'à 2 millions d'euros en fonction de la qualité des projets. Elle sera financée via le fonds spécial de la transition énergétique doté d'un milliard et demi d'euros sur trois ans et géré par la Caisse des dépôts.

Par ailleurs d'autres territoires, dits « en devenir », ont également été sélectionnés et ont vocation à accéder dans un deuxième temps à ces subventions.

528 collectivités avaient répondu à cet appel, lancé le 6 septembre 2014, par le gouvernement. Il s'inscrit dans le cadre des différents programmes lancés pour concrétiser la future loi sur la transition

énergétique, examinée actuellement par le Sénat. Ce projet de loi prévoit notamment de 40 % des émissions de gaz à effet de serre (par rapport à 1990), une baisse de la consommation d'énergie de 20 % (par rapport à 2012) et l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique à 32 %.

Les lauréats régionaux

► Huit territoires à énergie positive pour la croissance verte, déjà opérationnels dans plusieurs domaines (mobilité, bâtiment, agriculture,...) : Eurormétropole de Strasbourg et sa région (syndicat mixte du Scorsers) ; Mittersholtz ; Alsace du Nord (Adéan), pays de Saverne, plaine et plateau ; communauté de communes de la vallée de Kaysersberg ; pays Thur-Dollier ; pays Rhin, Vignoble, Grand Ballon ; Mulhouse Alsace agglomération.

► Cinq territoires à énergie positive en devenir : pays Bruche, Mossig, Piémont ; communauté de communes Sauer-Pechelbrom ; communauté de communes de la région de Brumath ; pays de l'Alsace centrale, parc naturel régional des Ballons des Vosges.

► Par ailleurs, la commune de Neuwiller-lès-Saverne sera également soutenue dans le cadre d'un contrat local de transition énergétique.

Rénovation énergétique. Un coup de pouce pour les entreprises du bâtiment

► **ENVIRONNEMENT** Zoom sur la nouvelle plateforme de rénovation énergétique d'Alsace du nord. L'objectif, en rythme de croisière : 800 maisons BBC renouvelées par an, soit un potentiel de travaux annuels estimé à quelque 32 M€. Une manne attractive pour les artisans du bâtiment...

Début septembre, Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, a été rendue en Alsace voir l'avancement de différents chantiers dans le cadre du programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».

L'une de ses composantes est la mise en place de plateformes de rénovation énergétique : un dispositif qui vise la massification de la rénovation thermique des maisons individuelles, avec pas ou peu d'isolation. On recense 33.500 maisons construites avant 1975. Des chantiers compliqués nécessitant une rénovation globale. Notre objectif : rénover en BBC 800 maisons par an en rythme de croisière », indique le président de l'Adéan. De quoi fournir du travail aux artisans du territoire - 1.000 entreprises



Étienne Wolf, Frédéric Reiss et Adéan lors d'une signature de convention de partenariat entre le Conseil départemental 67 et les collectivités locales.

ration à la tête de la société Lickel Construction (41 salariés ; CA 2014 : 6 M€), à Bischhoffen. Le dirigeant fait parti de la première promotion de 15 artisans formés par la nouvelle plateforme. « Celle-ci représente pendant un appui bienvenu, relève-t-il. Bien souvent, le principal frein et du côté du client : difficile de dire à quelqu'un qui veut changer ses fenêtres qu'il serait plus inté-

notamment les aides auxquelles ils peuvent prétendre - mais aussi de créer une dynamique auprès des artisans.

Constituer des groupements d'artisans

L'Adéan cible les entreprises déjà labellisées RGE (reconnues garantes de l'environnement). Elles leur propose une formation par des spécialistes de la rénovation BBC et du patrimoine alsacien, en trois modules, dont un cas pratique sur un chantier pilote. À l'issue de la formation, les artisans doivent composer un groupe-ment constitué de huit corps de métiers différents, qui pourra proposer aux propriétaires de maisons un « package » de travaux. D'ici à 2017, la plateforme d'Alsace du Nord table sur la création de 10 groupements d'artisans. Quatre autres plateformes de rénovation énergétique doivent voir le jour en Alsace d'ici à la fin de cette année.

Adelise Foucault

Adéan
Coordinatrice plateforme :
Virginie Formosa
03 86 07 32 40
info@alsacedunord.fr

ALSACE DU NORD Des vélos à assistance électrique à louer pour une balade

À vélo sans effort

Depuis l'année dernière, durant la belle saison, des stations de vélos à assistance électrique attendent les touristes — et les autochtones — sur le secteur de Haguenau-Wissembourg pour de belles balades au grand air et sans effort. Le réseau « Movelo » porté par l'Adéan-Pays d'Alsace du Nord vient de lancer une campagne de promotion basée sur huit idées de circuit.



Les vélos sont de type VTC. Deux tailles de cadre permettent de mieux s'adapter à la taille de l'utilisateur.



Sur le papier, la batterie a une autonomie de 60 km en circuit montagneux et de 90 à 100 km en plaine.

L'assistance électrique facilite la pratique du vélo et permet à tous, même aux moins sportifs, de goûter aux joies du vélo sans contraintes. »

ANNE DE GROSSOUVRE, DIRECTRICE DE L'ADÉAN-PAYS D'ALSACE DU NORD

À pied de l'escalier qui mène à l'entrée principale de l'hôtel Mercure à Niederbronn-les-Bains, ma monture m'attend : un vélo à assistance électrique... Les conseils d'utilisation me sont fournis par Romain Sigaud directeur marketing et commercial du casino Barrière de Niederbronn et de l'hôtel. Rien de bien sorcier. Après tout, le vélo à assistance électrique se présente sous la forme d'un... vélo. Pas tout à fait comme les autres cependant. Ce vélo de marque allemande (1) ressemble à un VTC, autrement dit il est possible de circuler sur tous types de revêtement, excepté les plus accidentés. Pas question donc de se prendre pour le champion du monde de cyclocross ou de descente à VTT au guidon de ce deux-roues.

Une confortable autonomie

Avec sa batterie et son moteur électrique, il dispose d'une confortable autonomie, à savoir en moyenne 90 à 100 km en plaine et 60 km en montagne (2). Bref, de quoi faire une belle balade sans se fatiguer, en admirant le

paysage, sans se soucier du relief, de la distance ou du vent de face... Pas de grand péripète pour moi au programme de l'après-midi. Juste une petite sortie, histoire de tester l'efficacité de ce vélo qu'on me décrit comme « haut de gamme ». Pas fou, je sélectionne le plus haut des trois degrés d'assistance disponible via un bouton au guidon, autrement dit celle qui doit me permettre de me la couler douce. Et c'est parti. Dès les premiers coups de pédale, je sens le moteur qui se met en marche et me propulse vers l'avant. Confortablement assis sur une selle d'un infini moelleux — un coussin de cycliste ne semble pas utile —, j'atteins très facilement la vitesse maximale — soit 25 km/h — au-delà de laquelle l'assistance s'interrompt. Dès la reprise du pédalage, cela repart sans coup férir. Bluffant de réactivité. Avec ce vélo, exit les ascensions laborieuses, le nez dans le guidon, sans autre vue que celle d'une cascade de gouttes de sueurs qui perlent devant vos yeux. « Ce sont des vélos adaptés pour la pratique plus grand nombre, même les personnes les moins sportives », ob-

serve Anne de Grossouvre, chargée de mission à l'Adéan-Pays d'Alsace du Nord.

Dix stations

L'hôtel Mercure de Niederbronn-les-Bains est l'une des dix stations de recharge ou de location de vélos à assistance électrique fonctionnant dans le secteur de Haguenau-Wissembourg d'avril à septembre. Une offre touristique qui a vu le jour l'année dernière sous l'impulsion de l'Adéan et qui s'inscrit dans un autre réseau, plus vaste, au niveau régional. « C'est dans le secteur centre Alsace que l'initiative est née, explique Anne de Grossouvre. Cette expérimentation a séduit les autres Pays... Qui ont pris la route du premier... Prolet des Pays d'Alsace, le réseau régional s'appuie sur l'expertise de la société allemande Movelo qui met à disposition les cycles, le matériel de recharge et s'occupe de la maintenance. Bref, contre rémunération, elle fournit un produit clé en main à ceux qui souhaitent adhérer au réseau, restaurateurs, hôteliers, propriétaire de gîtes, offices de tourisme...

L'hôtel Mercure y a vu une opportunité d'élargir sa gamme de services au bénéfice de ses clients — la station n'en reste pas moins ouverte aux personnes extérieures. « Pour nous, cela constitue un plus indéniable pour notre offre, se félicite le directeur marketing et commercial. La prise en charge est globale : nous disposons d'un service efficace, souple et réactif. Et les débuts sont encourageants... Le vélo à assistance électrique est dans l'air du temps. Nous nous inscrivons aussi dans un mouvement de nouvelles pratiques de déplacement, douces et écologiques mais aussi pratiques. »

Une offre avec déjeuner

Sur l'ensemble du réseau, le nombre de locations reste toutefois relativement modeste. Pour booster son organisation, l'Adéan mise notamment sur la promotion d'une nouvelle proposition de circuits sur son territoire. Huit parcours ont été élaborés en partenariat avec l'association Lembach cyclo-tourisme. « Histoire et colombage », « Jardins et villages de potiers », « De la forêt au Rhin » ou bien encore « En-

tre châteaux forts et étangs » sont quelques-uns des thèmes retenus pour les tracés dont la distance varie entre 41 km pour le plus court et 93 km pour le plus long. À ces idées de balades au fil des curiosités locales — que l'on peut télécharger sur son téléphone portable via un QR-code — s'ajoute aussi une offre de location dite « Croqvélo » à la journée ponctuée d'un déjeuner du terroir dans les restaurants partenaires de l'opération. Quand bien même la dépense en calories s'avère faible, il n'est pas interdit de prévoir une pause gastronomique sur le chemin ! »

JEAN-MARC JANKOWSKI

➤ (1) <http://moveoalsace.com>
www.alsacedunord.fr

➤ (2) Deux tailles de cadre sont disponibles dans les stations : l'une adaptée aux personnes à partir de 1,55 m et l'autre aux personnes à partir de 1,70 m.

➤ (3) L'autonomie des batteries dépend de plusieurs facteurs : la sollicitation de l'assistance par l'utilisateur, le poids de ce dernier, le relief, le type de revêtement et la température extérieure.

Trois formules de location au choix

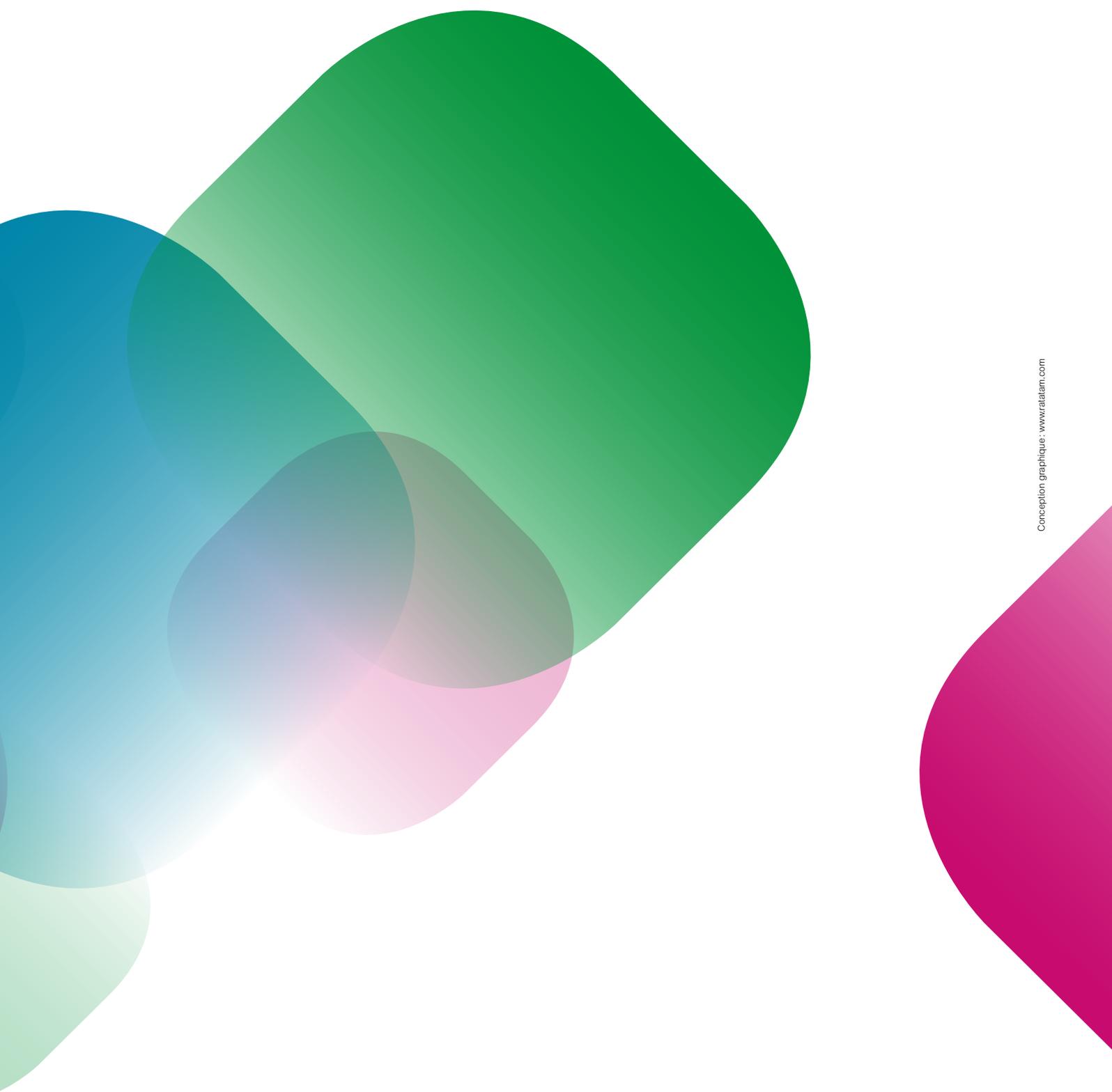
Les tarifs de location sont les suivants quelle que soit la station : 13 euros la demi-journée, 20 euros la journée (pour de plus longue durée, tarifs sur demande auprès des stations). Le forfait « Croqvélo » s'établit à 28 euros, comprenant une journée de location et un déjeuner terroir dans un restaurant partenaire.

La signature d'un contrat de location, la présentation d'une pièce d'identité et le versement d'une caution de 120 € par vélo sont demandés pour toute location.

Pour des questions de responsabilité et de sécurité, les vélos ne sont pas loués aux moins de 14 ans. Les mineurs de 14 ans et plus doivent être accompagnés d'un adulte.



Le vélo à assistance électrique invite à des sorties en famille. DOCUMENT REMIS



Conception graphique: www.ratatam.com

Association pour le **D**éveloppement de l'**A**lsace du **N**ord
84 route de Strasbourg • BP 70273 • 67504 Haguenau Cédex
Tél. 03 88 07 32 40 • info@alsacedunord.fr
www.alsacedunord.fr

